



MUNICIPAL
Gazette
MUNICIPALE
DE-OF
Montreal

Toutes communications se rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adressées tout simplement comme suit :

"La Gazette Municipale"
Bureau de Poste: 299 ou 42 Place Jacques-Cartier, Montréal.

Toutes communications se rapportant à la rédaction devront être adressées comme suit :

"La Gazette Municipale"
Hôtel de Ville, — Montréal.

All communications relative to advertisements or subscriptions should be addressed simply as follows :

"The Municipal Gazette"
Post Office Box: 299 or 42 Jacques-Cartier Square, Montreal.

All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows :

"The Municipal Gazette"
City Hall, — Montreal.
TELEPHONE MAIN 4240

Paraît le lundi matin
Published every Monday morning

Abonnements \$2 par an
Subscriptions Payable in advance

Payables d'avance
Payable in advance

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation of the City of Montreal

CANADA

Lettre dont la publication a été ordonnée par le Conseil, le 14 novembre 1910

Letter ordered to be published by the City Council on the 14th of November 1910

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Montréal, 10 Novembre 1910.

Montreal, November 10th 1910.

Cité de Montréal,

City of Montreal,

Hon. L. O. David, Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville, Montréal, P. Q.

Hon. L. O. David,
City Hall, Montreal, P. Q.

Cher Monsieur,

Dear Sir,

Nous accusons réception de votre lettre du 4 novembre et de son contenu, savoir un extrait du procès-verbal d'une assemblée du Conseil, tenue le 28 octobre, comprenant une résolution par laquelle cette Compagnie est priée de fournir aux résidents des quartiers nouvellement annexés à la Cité de Montréal, des communications téléphoniques séparées aux mêmes taux et aux mêmes conditions qu'aux autres citoyens de Montréal.

We beg to acknowledge receipt of your letter of November 4th enclosing an extract from the minutes of a meeting of the City Council, held on the 28th October, embodying a resolution by which this Company is requested to provide for the residents in the wards recently annexed to the City of Montreal, a separate telephone service at the same rates and on the same conditions as prevail with regard to the service given to other citizens of the City of Montreal.

Le territoire desservi par cette compagnie à un taux uniforme, n'embrasse pas et n'a jamais embrassé les limites de la Cité, vu que pendant plusieurs années la Ville de Westmount a été considérée comme faisant partie du réseau téléphonique de Montréal, et les prix exigés des citoyens dans la Ville proprement dite ont été en vigueur là.

The area within which the Company has supplied service at the uniform rate is not and never has been in conformity with the boundaries of the City, as, for many years, the City of Westmount has been considered part of Montreal Exchange, and the rates charged the citizens within the City proper have been in force there.

En juillet 1906, lorsque le tarif actuel a été déposé devant la Commission des Chemins de Fer du Canada, nous avons alors étendu le territoire où nous donnions un service téléphonique aux taux de la Ville de manière à y inclure les limites de la Cité de Montréal telles qu'elles existaient alors ainsi que certaines municipalités avoisinantes. En vertu d'une loi adoptée à la dernière session de la Législature de Québec, la Cité a annexé un certain nombre d'autres municipalités. Quelques unes de ces localités qui constituent des quartiers séparés de la Ville sont trop éloignées de nos stations de correspondance pour nous justifier de leur donner un service aux mêmes taux que dans les limites territoriales telles qu'actuellement définies.

In July 1906, when the present schedule of rates was filed with the Board of Railway Commissioners for Canada, we extended the area within which we furnished service at the City rate to include the then existing limits of the City of Montreal and certain adjoining Municipalities. By an Act passed at the last Session of the Legislature, the City has annexed certain other Municipalities. The distances of some of these places which now constitute separate wards of the City are too great from our exchanges to warrant the furnishing of service on the same basis as charged within the exchange area as now defined.

Nous nous proposons, cependant, d'établir une station de correspondance qui desservira les territoires d'Ahuntsic, de Bordeaux et du Sault-au-Récollet. Les taux qui seront en vigueur dans ces localités seront moins élevés que ceux de Montréal, mais il y aura un supplément à payer sur tous les messages transmis à la station de correspondance de Montréal ou reçus de cette station.

We propose, however, to establish an exchange at Ahuntsic to include the territory of Ahuntsic, Bordeaux and Sault-au-Récollet. The rates to be charged there will be lower than the Montreal rates, but there will be a toll on all messages to or from the Montreal Exchange.

Les résidents de Longue-Pointe, Tétreauville et Parc Terminal seront sous peu dans une position plus avantageuse par suite de l'établissement d'une station de correspondance à Maisonneuve, ce qui nous permettra de réduire les taux actuels à cause du raccourcissement de leurs lignes.

The residents of Longue-Pointe, Tétreauville and Parc Terminal will shortly benefit by the opening of an exchange in Maisonneuve which will enable us to reduce the mileage charges owing to the shortening of their lines.

Pour les raisons ci-dessus, la Compagnie ne peut se rendre à votre demande. Nous serons heureux cependant, de vous fournir tous autres renseignements dont vous aurez besoin à ce sujet.

For the above reasons the Company cannot see its way to grant your request. We shall, however, be glad to furnish you with any further information on the subject which you may require.

Votre tout dévoué,
R. F. JONES,
Gérant Local.

Your truly,
R. F. JONES,
Local Manager.

DELIBERATIONS

COMMISSION SPECIALE AU SUJET DE LA REVISION ETC. DES REGLEMENTS DES BATIMENTS

Compte rendu de l'assemblée du 28 octobre.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, Clément, Gauvin, O'Connell et Drummond et M. Alcide Chaussé, inspecteur des Bâtiments.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. Lapointe, il est, à l'unanimité,

Résolu: Que M. l'échevin Clément soit nommé président de cette Commission.

M. l'échevin Clément prend en conséquence le fauteuil de la présidence.

1.—Soumise et lue copie d'une résolution du Conseil, en date du 13 juin 1910, nommant cette Commission.

Déposée aux archives.

2.—A la demande de la Commission, M. Alcide Chaussé, Inspecteur des Edifices, informe les membres de ladite Commission qu'il ne s'agit pas seulement d'amender ou de reviser les règlements concernant la construction des Bâtiments, mais de faire une refonte complète desdits règlements.

Sur ce, après discussion, M. l'échevin Lapointe suggère, vu l'importance de ce travail et son caractère technique, que les services de deux experts soient retenus, l'un de ces experts devant être choisi par l'Association dite "Builders' Exchange" et l'autre, par l'Association des Architectes de la Province.

Il est alors

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil recommandant que le Bureau des Commissaires soit prié d'étudier l'opportunité de nommer des experts, tel que suggéré par M. l'échevin Lapointe, ces experts devant, de concert avec le Président de la Commission et M. Chaussé, préparer et soumettre à cette Commission un projet de refonte des règlements de construction des bâtiments; ledit Bureau des Commissaires, dans le cas où il jugerait opportun la nomination de ces experts, devant fixer le chiffre des honoraires qui devraient leur être payés et voter le crédit requis à cette fin.

Ajournement.

J. E. GAUTHIER,
Secrétaire.

COMMISSION SPECIALE D'ANNEXION

Compte rendu de l'assemblée du 14 novembre.

Sont présents: MM. les échevins Mayrand, président, Roux, Tétreau, Leclair, Lussier, Deguire.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et confirmé.

1.—Soumis et lus les documents suivants, savoir:

(a) Question posée par M. l'échevin Brodeur en rapport avec l'annexion des municipalités suburbaines.

(b) Proposition de M. l'échevin Tétreau sur le même sujet.

Après discussion, il est, sur proposition de M. l'échevin Tétreau,

Résolu: De donner instruction au secrétaire d'écrire aux

SPECIAL COMMITTEE re REVISION ETC. OF BUILDING BY-LAWS.

Report of meeting held the 28th October.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Clément, Gauvin, O'Connell and Drummond and Mr. Alcide Chaussé, Building Inspector.

On motion of Ald. L. A. Lapointe, it was, unanimously,

Resolved: That Ald. Clément be appointed chairman of the Committee.

Ald. Clément accordingly took the chair.

1.—Submitted and read copy of a resolution adopted by the Council on the 13th of June 1910, appointing this Committee.

Filed of record.

2.—Mr. Alcide Chaussé, Building Inspector, informed the Committee that it was necessary not only to amend or revise the building by-laws, etc, but to make a complete consolidation of said by-laws; he, accordingly suggested, owing to the importance of said work and its technical character, that the services of two experts be retained, one of them to be chosen by the Builders' Exchange Association and the other one, by the Architects' Association of the Province.

After discussion, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Board of Commissioners be requested to consider the advisability of appointing experts, as suggested by the Building Inspector, said experts, to prepare jointly with the chairman of the Committee and Mr. Chaussé, and submit to this Committee a draft of consolidation of the building by-laws; the said Board of Commissioners, in case they should deem it advisable to appoint such experts, to fix the fees to be paid to them and vote the appropriation required for that purpose.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.

SPECIAL COMMITTEE ON ANNEXATION

Report of meeting held the 14th of November.

Present: Ald. Mayrand, chairman, Roux, Tétreau, Leclair, Lussier, Deguire.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

1.—Submitted and read the following documents.

(a) Question put by Ald. Brodeur anent the annexation of adjoining municipalities;

(b) Motion of Ald. Tétreau, on the same subject.

After discussion,

On motion of Ald. Tétreau, it was

Resolved: That instructions be given to the secretary

autorités des municipalités suivantes pour leur demander si elles sont prêtes à entrer en négociations avec cette Commission, en rapport avec l'annexion de ces municipalités à la Cité de Montréal, et d'informer le Conseil de l'adoption de cette proposition, savoir:

"Westmount, Verdun, Maisonneuve, Outremont, Montréal-Ouest, Lachine, Village Sault-au-Récollet, Saint-Pierre-aux-Liens, Ville St-Laurent, Côte Saint-Luc et Cartierville."

Ajournement.

J. E. GAUTHIER,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 9 novembre.

Son Honneur le Maire, l'Honorable J.-J.E. Guerin, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marciel, Judge, Bastien, Emard, Larivière, Lussier, Deguire, Drummond et MM. les Commissaires Ainey, Dupuis, Lachapelle et Wanklyn.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Son Honneur le Maire présente au Conseil M. l'abbé Garriguet, Supérieur Général des Sulpiciens, qui est accompagné de Sa Grandeur, l'Archevêque de Montréal et de plusieurs autres membres du clergé Catholique Romain.

Son Honneur souhaite la bienvenue à M. l'abbé Garriguet comme l'un des successeurs de M. l'abbé Olier qui a tant fait pour les premiers colons de Montréal.

Sa Grandeur l'Archevêque dit aussi quelques mots, et M. l'abbé Garriguet remercie Son Honneur et les membres du Conseil de leur bienveillant accueil.

M. l'échevin Dandurand, président de la Commission de Réceptions, au nom des échevins, souhaite aussi en quelques mots la bienvenue au distingué visiteur, et il ajoute que la Ville se fera un plaisir de lui présenter une médaille commémorative avant son départ pour l'Europe.

REQUETES, ETC.

1.—De la Commission du Port, au sujet des égouts qui se déversent dans le Bassin Elgin.

2.—Du Club Le Joyeux, demandant à être constitué en corporation.

3.—Du Café Hoffman, demandant qu'il lui soit permis d'installer un moteur à gazoline.

4.—Du Club Saint-Paul, demandant à être constitué en corporation.

Renvoyées au Bureau des Commissaires.

5.—Du Maire de Rome, protestant contre une certaine résolution adoptée par le Conseil.

Délibération remise à la prochaine assemblée du Conseil, vu que la traduction du discours prononcé par ledit Maire de Rome n'est pas terminée.

6.—Interrogatoires sur Faits et Articles dans une cause portant le No. 1653, C. S. M., dans laquelle Ernest Viau est Demandeur, La Ville Saint-Louis Défenderesse, et la Cité de Montréal, Défenderesse par reprise d'instance.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité soit prié de répondre comme suit auxdits interrogatoires:

A la 1ère interrogation.—Oui.

A la 2ème interrogation.—Oui.

A la 3ème interrogation.—La Ville Saint-Louis, a, le 5 juin 1905, par acte passé devant Mtre Joseph Eugène Desrochers, donné à M. Trefflé Bastien l'entreprise des canaux d'égout dans les différentes rues de la Ville de Saint-Louis, entre autres sur la rue Saint-Laurent.

A la 4ème interrogation.—Ignore les faits contenus dans la quatrième interrogation.

to write to the following municipal authorities and to ask them to state whether they are ready to confer with this Committee in connection with the annexation of the said municipalities to the City of Montreal, and that the Council be informed of the same, to wit:

Westmount, Verdun, Maisonneuve, Outremont, Montreal-West, Lachine, Village of Sault au Récollet, St-Pierre aux Liens, Town of St-Laurent, Côte St-Luc, and Cartierville.

Adjourned.

J.-E. GAUTHIER,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held on the 9th November.

His Worship the Mayor, Hon. J. J. E. Guerin, in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marciel, Judge, Bastien, Emard, Larivière, Lussier, Deguire, Drummond and Messrs. Ainey, Dupuis, Lachapelle and Wanklyn, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

His Worship the Mayor introduced to the Council Revd. Abbé Garriguet, Superior General of the Sulpicians, who was accompanied by His Grace the Archbishop of Montreal and other members of the Roman Catholic Clergy.

His Worship welcomed Revd. Abbé Garriguet as the successor of Revd. Abbé Olier who had done so much for the early settlers of Montreal.

His Grace the Archbishop also spoke a few words, and Revd. Abbé Garriguet thanked His Worship and the members of the Council for their kind reception.

Alderman Dandurand, chairman of the Reception Committee, also welcomed the distinguished clergyman in a few words on behalf of the Aldermen, adding that the City would be pleased to present to him a souvenir medal before his departure for Europe.

RECEIVING PETITIONS.

1.—From Harbour Commissioners, concerning the sewers emptying into Elgin Basin.

2.—From "Club Le Joyeux" to be incorporated.

3.—From Hoffman Café, for leave to erect a gasoline motor.

4.—From "Club Saint-Paul" to be incorporated.

Referred to Board of Commissioners.

5.—From the Mayor of Rome protesting against certain resolution of the Council.

Consideration postponed until next meeting of the Council, inasmuch as the translation of the speech delivered by said Mayor of Rome was not completed.

6.—Interrogatories on Faits et Articles in case No. 1653, S. C. M., in which Ernest Viau is Plaintiff, "La Ville Saint-Louis" Defendant, and the City of Montreal Defendant "par reprise d'instance".

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

Resolved: That the City Clerk be authorized to reply as follows to said interrogatories:

To interrogatory 1.—Yes.

To interrogatory 2.—Yes.

To interrogatory 3.—The Town of St-Louis awarded, on the 5th June 1905, by deed executed before Joseph Eugène Desrochers, to Mr. Trefflé Bastien the contract for the construction of sewers in different streets of the Town of St-Louis, among others in St. Lawrence street.

To interrogatory 4.—Is not aware of the facts stated in said interrogatory 4.

A la 5ème interrogation.—Ignore les faits relatés dans ladite 5ème interrogation.

7.—Du "Board of Trade" *re* construction d'une cale-sèche.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, il est

Résolu: Que Son Honneur le Maire soit prié de nommer des délégués du Conseil pour s'aboucher avec Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre, de concert avec la Commission du Port, au sujet de la construction d'une cale-sèche flottante à Montréal.

8.—De MM. McIntosh et Hyde, au sujet de la vente de la propriété Redpath.

Sur proposition de M. l'échevin WARD, appuyé par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: De renvoyer cette lettre au Bureau des Commissaires pour examen et rapport.

9.—Du Département en Loi, répondant à certaines questions posées par le Conseil à l'assemblée du 10 octobre dernier.

Sur proposition de M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: De renvoyer cette opinion au Département en Loi pour être complétée pour la prochaine assemblée du Conseil, les avocats étant priés de comparer le coût des améliorations faites à la rue Resther avec les améliorations de la rue Saint-André, et de dire au Conseil l'issue du procès récemment intenté contre la Cité pour forcer cette dernière à faire des améliorations urgentes.

ACTE.

10.—Bordereau de la Cité de Montréal au sujet de l'enregistrement de certains actes de vente de propriétés à la Ville par Eugène Charbonneau et Dame Hector Larivée.

MOTIONS.

11.—Sur proposition de M. l'échevin EMARD, appuyé par M. l'échevin BASTIEN, il est

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la validité de la taxe imposée par le Conseil de Ville Emard en vertu d'un règlement adopté le 18 mars 1910.

12.—Sur proposition de M. l'échevin DRUMMOND, appuyé par M. l'échevin DEGUIRE, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de dire au Conseil s'il est à sa connaissance que des animaux sont vendus et achetés le dimanche aux marchés à bestiaux de l'Est, et que ledit Bureau soit prié de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ce commerce qui est en contravention continue avec la loi.

Que le Bureau des Commissaires soit aussi prié de dire au Conseil si on ne pourrait pas trouver d'autres moyens pour contrôler la perception des droits des marchés à bestiaux, qu'en chargeant un 10c de surplus sur chaque certificat établissant que ces droits sont payés et en obligeant le porteur à s'adresser au Trésorier de la Ville pour se faire rembourser ce 10c.

Que ledit Bureau soit informé que les personnes qui reçoivent ces certificats s'en servent généralement pour payer des consommations aux hôtels qui avoisinent le marché à bestiaux afin de ne pas avoir à descendre à l'Hôtel de Ville, et en outre, pour ne pas perdre plusieurs heures et dépenser en billets de tramways le montant que le trésorier de la Cité doit leur remettre.

13.—Sur proposition de M. l'échevin GARCEAU, appuyé par M. l'échevin DANDURAND, il est

Résolu: De prier l'inspecteur de la Cité de donner avis à la Montreal Terminal Ry Co. "d'enlever, dans les quarante-huit heures, la voie provisoire posée rue Duquette, en vertu d'une résolution du Conseil, adoptée le 27 avril 1903, et de mettre la rue en bon ordre; et que, à défaut par ladite Compagnie de se conformer à cet avis, de donner instruction à l'inspecteur de la Cité de faire enlever ladite voie aux frais et risques de ladite compagnie.

14.—M. l'échevin BOYD, appuyé par M. l'échevin LETOURNEAU,

Propose: Attendu que la Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien est présentement à agrandir son pont traversant le fleuve Saint-Laurent à Lachine, en vue d'y construire une voie double; et

To interrogatory 5.—Is not aware of the facts stated in said interrogatory 5.

7.—From Board of Trade, *re* the construction of dry-dock.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

Resolved: That His Worship the Mayor be requested to appoint delegates from the City Council to interview Sir Wilfrid Laurier, Premier, jointly with the Board of Trade, in connection with the construction of a floating dry-dock in Montreal.

8.—From Messrs. McIntosh & Hyde, in connection with the sale of the Redpath property.

On motion of Ald. WARD, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said communication be referred to the Board of Commissioners for examination and report.

9.—From Law Department, replying to certain questions put by Council at a meeting held on the 10th October last.

On motion of Ald. TETREAU, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said opinion be referred back to the Law Department to be completed for the next meeting of the Council, the Law Department being requested to compare the cost of improvements on Resther street with that of the improvements in St. André street and to inform Council as to the issue of the law suit recently instituted against the City to compel the latter to make urgent improvements.

DEED.

10.—Borderau by the City of Montreal concerning the registration of certain deeds of sale of properties to the City by Eugène Charbonneau and Dame Hector Larivée.

MOTIONS.

11.—On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That the Law Department be requested to give their opinion on the validity of the tax imposed by the Council of Ville Emard in virtue of a by-law adopted on the 18th March 1910.

12.—On motion of Ald. DRUMMOND, seconded by Ald. DEGUIRE, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to inform the Council if it is to their knowledge that cattle is sold and bought on Sunday at the Eastern Cattle Market, and that said Board be requested to take steps to stop this trading which is going on continually contrary to Law.

That the Board of Commissioners be also requested to advise the Council if other means could not be found to check the collection of fees at the Cattle Markets, than by charging an extra 10c on each certificate of money paid as market dues and compelling every person to apply to the City Treasurer at the City Hall to be refunded of that 10c.

That said Board be informed that the persons receiving such certificates usually use them to buy drinks in the hotels around the Cattle Market so as to avoid coming down to the City Hall, and besides loosing several hours spend in car fare the amount which the City Treasurer refunds them.

13.—On motion of Ald. GARCEAU, seconded by Ald. DANDURAND, it was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to give notice to the Montreal Terminal Railway Company to remove, within forty-eight hours, the temporary track laid on Duquette Street in virtue of a resolution of Council adopted on the 27th April 1903, and to place the said street in good order; and that, in the event of the Company failing to do so, the City Surveyor be instructed to remove the said track at the cost, risks and expense of the said Company.

14.—Ald. BOYD moved, seconded by Ald. LETOURNEAU,

Whereas the Canadian Pacific Railway is at the present time enlarging its bridge over the St. Lawrence River at Lachine, for the purpose of double tracking the same; and

Attendu que la Ville de Montréal et les municipalités adjacentes augmentent rapidement en population et en commerce; et

Attendu qu'il serait de l'intérêt général de ladite Ville et desdites municipalités avoisinantes qu'il fut pourvu à la circulation des piétons et des voitures sur ledit pont.

Qu'il soit en conséquence

Résolu: Que les autorités fédérales soient respectueusement priées par le Conseil municipal de pourvoir à la circulation des piétons et des voitures sur ledit pont.

15.—Sur proposition de M. l'échevin BOYD, appuyé par M. l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que, vu qu'il est de l'intérêt général de la Cité de Montréal que ce Conseil procède à l'acquisition de certains terrains pour l'établissement de terrains de jeux, l'agrandissement de ses parcs et la création de nouveaux parcs, et vu que la valeur des immeubles augmente rapidement dans toutes les parties de l'île de Montréal, une Commission spéciale, composée de MM. les échevins L.-A. Lapointe, Emard, Dandurand, Marciel et des proposeur et secondateur, soit constituée pour étudier cette question et, plus particulièrement l'opportunité de faire l'acquisition des immeubles connus sous le nom de "propriété Moison", propriété Brunet, et la propriété située immédiatement au Nord du square Western, de la rue Ste-Catherine-Ouest à la rue Sherbrooke-Ouest, quartier Saint-André, pour les fins ci-dessus mentionnées, et que cette Commission spéciale soumette, dans le plus court délai possible, un rapport au Conseil à ce sujet.

16.—Sur proposition de M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que la Commission d'Annexion soit priée d'étudier s'il ne serait pas dans l'intérêt de la Cité de Montréal et des municipalités elles-mêmes afin de leur assurer une administration meilleure et plus facile, des améliorations conformes à un plan d'ensemble, etc., de demander avec instance à la législature de Québec, lors de sa prochaine session, d'annexer Westmount, Verdun, Maisonneuve, Outremont, Montréal-Ouest, Lachine, Sault-au-Récollet et St-Pierre aux Liens, et de faire rapport dans le plus bref délai possible."

17.—Sur proposition de M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin MAYRAND, il est

Résolu: Que la question suivante soit posée aux avocats de la Cité et que ces derniers soient priés d'y répondre dès la prochaine assemblée du Conseil.

Pour créer à Montréal un Mont-de-Piété municipal et conséquemment empêcher, dans les limites de notre Ville, l'existence de tout autre établissement de prêts sur nantissement, et réaliser tant au moyen d'argent apporté par la Cité de Montréal, que par des emprunts populaires variant de \$20.00 à \$500.00 les fonds que le Mont-de-Piété prêtera, est-il nécessaire d'obtenir une autorisation et des pouvoirs exclusifs du Parlement d'Ottawa ou la seule autorité de la législature sera-t-elle suffisante?

18.—Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyé par M. l'échevin DUBEAU, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de mettre à la disposition du greffier de la Cité les fonds nécessaires pour que celui-ci fasse préparer et relier pour l'usage des membres du Conseil, des copies de la Charte de la Cité et des amendements adoptés depuis la compilation de ladite charte en 1908.

19.—Sur proposition de M. l'échevin MAYRAND, appuyé par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Vu le grand nombre de plaintes faites par les propriétaires et les locataires de la Cité de Montréal, au sujet de l'évaluation des propriétés, qu'une commission spéciale d'enquête soit nommée pour s'enquérir du bien fondé des plaintes, et voir à remédier aux abus, si abus il y a, avec prière de faire rapport au Conseil; et que cette commission soit composée des échevins O'Connell, Clément, Turcot, Tétréau, Leclerc, L.-A. Lapointe et le proposeur.

20.—Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyé par M. l'échevin DUBEAU, il est

Résolu: Attendu que les résidents des rues ayant front sur le parc LaFontaine et ceux des rues avoisinantes se plaignent amèrement du fait que ce parc sert, pendant l'hiver, de dépotoir pour la neige ou pour toute autres matières nuisibles à la santé publique, à cause des mauvaises

Whereas the City of Montreal and out-lying municipalities are rapidly increasing in population and business enterprise; and

Whereas it would be in the general interest of the City of Montreal and the out-lying municipalities that provision should be made for pedestrian and vehicular traffic over said bridge,

And it was

Resolved: That representations be respectfully made to the Dominion Government at Ottawa by the Municipal Council of the City of Montreal, that provision be made for such traffic over said bridge.

15.—On motion of Ald. BOYD, seconded by Ald. TETREAU,

That, inasmuch as it is in the general interest of the City of Montreal that this Council should proceed to purchase certain tracts of land for the purposes of play grounds and the enlargement of its parks and the creation of new parks, and as real estate is rapidly rising in value in all parts of the Island of Montreal, a sub-Committee composed of Ald L. A. Lapointe, Emard, Dandurand, Ward and the mover and secondor, be named to study this question, and more particularly the advisability of purchasing the properties known as the Molson property, the Brunet property and the property lying immediately north of Western Square from St-Catherine St. West to Sherbrooke St. West, in St. Andrew Ward, for the said purposes, and that this Committee do report to Council within as short a delay as possible.

16.—On motion of Ald. TETREAU, seconded by Ald. Turcot, it was

Resolved: That the Annexation Committee be requested to consider whether it would not be in the interest of the City of Montreal and of the municipalities themselves to urge the Quebec Legislature, at its next session, to annex Westmount, Verdun, Maisonneuve, Outremont, Montreal West, Lachine, Sault-au-Récollet and St-Pierre-aux-Liens, in order to provide for said municipalities a better and more efficient administration as well as improvements in accordance with a general and uniform plan, etc., and report within the shortest possible delay.

17.—On motion of Ald. TETERTU, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That the City Attorneys be requested to reply to the following question for the next meeting of Council:

In order to establish in Montreal a Municipal Pawn-Shop and therefore prevent within the limits of our City the existence of any other establishment where loans could be made on pledges and realize both by means of sums of money contributed by the City of Montreal and by popular loans varying from \$20 to \$500 the funds to be loaned by such Pawn-Shop, would it be necessary to obtain from the Dominion Parliament authorisation to do so and exclusive powers or would the sole authorisation of the Legislature be sufficient?

18.—On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. DUBEAU, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to place at the disposal of the City Clerk the funds required in order that he may have copies of the City Charter and of the amendments adopted since the compilation thereof, in 1908, prepared and bound for the use of the members of the Council.

14.—On motion of Ald. MAYRAND, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: In view of the large number of complaints made by the proprietors and tenants of the City of Montreal, in connection with the valuation of properties, that a special Investigation Committee be appointed to inquire into such complaints and to see that any abuses which may exist be remedied, and report to Council, and that said Committee be composed of Aldermen O'Connell, Clément, Turcot, Leclaire, L. A. Lapointe and the mover.

20.—On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. DUBEAU, it was

Resolved: Whereas the residents on the streets bordering upon Lafontaine Park and those on the neighboring streets bitterly complain of the fact that said park is used in winter, as a dump for snow and other matters injurious to public health, on account of the offensive smell

odeurs qui s'en dégagent jusqu'au commencement de juin, et

Attendu que ces résidents désirent qu'il soit mis fin à ce déplorable état de choses,

Qu'il soit *Résolu*:

Que le Bureau des Commissaires soit requis de prendre les mesures nécessaires pour que le parc LaFontaine ne serve plus à l'avenir, de dépotoir à neige.

AVIS DE MOTIONS.

21.—De M. l'échevin Marcil, à l'effet de procéder par voie de referendum dans les cas d'annexions.

22.—De M. l'échevin Larivière, au sujet des taux imposés par la "Montreal Light, Heat & Power Co." pour l'éclairage au gaz.

Ordonné: Que ledit avis de motion soit publié dans le prochain numéro de la *Gazette Municipale* et qu'une copie dudit journal soit transmise aux membres du Conseil.

23.—De M. l'échevin Tétreau, pour l'établissement d'un service médical dans les différents quartiers.

INTERPELLATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU BUREAU DES COMMISSAIRES.

24.—Par M. l'échevin Ward., au sujet de la construction de certains édifices,

25.—Par M. l'échevin Létourneau, au sujet de la perception des taxes,

26.—Par M. l'échevin Mayrand, concernant l'exécution des travaux dans les rues,

27.—Par M. l'échevin Carter, au sujet du louage de maisons pour des fins immorales.

RAPPORTS.

28.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$35,000 pour l'établissement d'un hôpital de variolés.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin L.-A. Lapointe.

29.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de régler certaines réclamations s'élevant en tout au montant de \$3,416.27.

30.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$686.10 re enlèvement de la neige.

31.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$971, et demandant un crédit additionnel de \$684.41.

32.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$150.

33.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de mettre un montant de \$160 à la disposition de la Cour du Recorder.

34.—Du Bureau des Commissaires, recommandant un certain arrangement avec la Commission du Port, re quai de l'île Sainte-Hélène.

35.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. J.-N. Greenshields de poser un conduit électrique au-dessous de la rue MacGregor.

36.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Beardmore & Co. de construire une voute.

37.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la St. Lawrence Flour Mills Co. de construire un ascenseur.

38.—Du Bureau des Commissaires, recommandant que soit incorporée l'Association Dramatique et Musicale Molière.

39.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$2,500 re égout dans le Bassin Elgin.

40.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de la construction d'un égout sur la propriété de M. W. Grimstead.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

41.—Du Bureau des Commissaires, relativement à l'expropriation de la "Montreal Water & Power Company".

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et déposé sur le bureau et que le Bureau des Commissaires soit prié de bien vouloir faire tout en son pouvoir pour soumettre un rap-

which emanates therefrom up to the beginning of the month of June; and

Whereas such residents desire that an end be put to this deplorable state of affairs;

And it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to take the necessary measures in order that Lafontaine Park be no longer used hereafter, as a snow dump.

NOTICES OF MOTIONS.

21.—By Ald. Marcil to provide for referendum in the case of annexations.

22.—By Ald. Larivière, concerning the rates charged by the Montreal Light Heat & Power Co., for gas lighting.

Ordered: That said notice of motion be published in the next issue of the Municipal Gazette and a copy thereof sent to the members of the Council.

23.—By Ald. Tétreau for the establishment of a medical service in the different wards.

QUESTIONS PUT BY MEMBERS TO THE BOARD OF COMMISSIONERS.

24.—By Ald. Ward concerning the erection of certain buildings.

25.—By Ald. Létourneau, concerning the collection of taxes.

26.—By Ald. Mayrand, concerning the execution of works in streets.

27.—By Ald. Carter, concerning renting of houses for immoral purposes.

REPORTS.

28.—From the Board of Commissioners, for an appropriation of \$35,000 for the establishment of a smallpox hospital.

Consideration deferred, at the request of Ald. L. A. Lapointe.

29.—From the Board of Commissioners, to settle certain claims amounting in the aggregate to \$3,416.27.

30.—From the Board of Commissioners, for an appropriation of \$686.10 re snow removal.

31.—From the Board of Commissioners, to vary a sum of \$971, and for a further appropriation of \$684.41.

32.—From the Board of Commissioners, for an appropriation of \$150.

33.—From the Board of Commissioners, to place a sum of \$160, at the disposal of the Recorder's Court.

34.—From the Board of Commissioners, recommending a certain arrangement with the Harbour Commissioners re St. Helen's Island wharf.

35.—From the Board of Commissioners, to allow Mr. J. N. Greenshields to lay an electric conduit under MacGregor Street.

36.—From the Board of Commissioners, to allow Messrs. Beardmore & Co. to construct a vault.

37.—From the Board of Commissioners, to allow the St. Lawrence Flour Mills Co. to construct an elevator.

38.—From the Board of Commissioners, recommending the incorporation of L'Association Dramatique et Musicale Molière.

39.—From the Board of Commissioners, concerning the construction of a sewer on the property of M. W. Grimstead.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

41.—From the Board of Commissioners, re purchase of the Montreal Water & Power Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and laid on the table and that the Board of Commissioners be requested

port complet sur cette question à la prochaine séance du Conseil.

42.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une certaine question posée par MM. les échevins Gauvin et Brodeur, concernant la fourniture de puisards.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et qu'une copie en soit transmise aux échevins intéressés.

43.—Du Bureau des Commissaires, recommandant qu'un crédit de \$1,000 soit voté pour la révision des règlements concernant les édifices.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEMENT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé à la Commission spéciale nommée pour reviser les règlements concernant les édifices.

44.—Du Bureau des Commissaires, pour payer une somme de \$750 à M. Louis St-Laurent, avocat.

45.—Du Bureau des Commissaires, pour acheter un certain terrain de M. V.-J. Kennedy.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin MARCIL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

46.—Du Bureau des Commissaires, recommandant qu'un égout soit construit dans la rue Jarry.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

47.—Du Bureau des Commissaires, recommandant qu'un égout soit construit dans le boulevard St-Antoine.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires pour plus mûre étude et avec prière de faire un nouveau rapport.

48.—Du Bureau des Commissaires, pour accepter la cession de la Grande Avenue.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (M. l'échevin Ward dissident).

49.—Du Bureau des Commissaires, pour inscrire une certaine partie de la rue Iberville dans le registre des rues publiques.

50.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à M. B. Patenaude de construire une écurie.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROUX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

51.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à Jos. Provençal d'établir un chantier de bois.

52.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à Z. Charbonneau d'installer une machine à vapeur.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

53.—Du Bureau des Commissaires, recommandant qu'un crédit de \$13,000 soit voté pour faire certains changements dans le plan des égouts à Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin MARCIL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

54.—Du Bureau des Commissaires, recommandant qu'un crédit de \$2,215 soit voté pour poser des conduites d'eau dans la rue Fortier.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin DEGUIRE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Son Honneur le Maire quitte la salle du Conseil et M. l'échevin Prud'homme, maire suppléant, prend le fauteuil.

55.—Du Bureau des Commissaires, réaffirmant son rapport du 3 octobre dernier, concernant la soumission de la "John Inglis Company".

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que le rapport du Bureau des Commissaires pré-

to do their utmost in order to submit a complete report on this question at the next meeting of the Council.

42.—From the Board of Commissioners, replying to certain question put by Alderman Gauvin & Brodeur concerning the supply of gullies.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and that copy thereof be transmitted to Aldermen interested.

43.—From the Board of Commissioners for an appropriation of \$1,000 re revision of building by-laws.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEMENT, it was

Resolved: That said report be referred back to the Special Committee re revision of building by-laws.

44.—From the Board of Commissioners, to pay a sum of \$750 to Mr. Louis St. Laurent, advocate.

45.—From the Board of Commissioners, to purchase certain piece of land from Mr. V. J. Kennedy.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARCIL, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

46.—From the Board of Commissioners, recommending the construction of a sewer in Jarry Street

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

47.—From the Board of Commissioners, recommending the construction of a sewer in Boulevard St. Antoine.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners for further consideration and report.

48.—From the Board of Commissioners, to accept the cession of Grand Avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Ward dissenting).

49.—From the Board of Commissioners, to inscribe a certain part of Iberville St.

50.—From the Board of Commissioners, to allow Mr B. Patenaude to erect a stable.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROUX, it was

Resolved:—That said reports be received and adopted.

51.—From the Board of Commissioners, to allow Jos. Provençal to open a wood-yard.

52.—From the Board of Commissioners, to allow Z. Charbonneau to erect a steam engine.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

53.—From the Board of Commissioners, for an appropriation of \$13,000 re change in plan of sewers in Notre Dame de Grâce.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARCIL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

54.—From the Board of Commissioners, for an appropriation of \$2,215 to lay water mains in Fortier St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DEGUIRE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

His Worship the Mayor left the Council Chamber and Ald. Prud'homme, Acting-Mayor, took the Chair.

55.—From the Board of Commissioners, reaffirming their report of the 3rd October last concerning tender of the John Inglis Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That the report of the Board of Commission

sentement devant le Conseil soit amendé de manière à offrir à la compagnie dite "The Caledonian Iron Works Limited" le contrat pour la construction et l'érection d'une pompe turbine Worthington de 16 pouces de diamètre à deux compartiments, avec moteur induction type A. N. de Allis Chalmers Bullock de 500 forces de capacité, faisant 900 tours à la minute, contenue dans un espace de 15' x 6' et portant une garantie d'efficacité totale de pas moins de 65%, pour le prix de \$6,500. Le tout conformément au devis préparé et signé par le Surintendant du département de l'aqueduc et que le Maire et le greffier de la Cité soient autorisés à signer un contrat en conséquence au nom de la Cité.

Que, dans le cas où ladite compagnie "Caledonian Iron Works Limited" n'accepterait pas l'offre ci-dessus dans un délai de trois jours à compter de cette date, le contrat soit accordé à la "John Inglis Company Limited" tel que recommandé par le Bureau des Commissaires.

(M. l'échevin Monahan dissident.)

ORDRE DU JOUR.

56.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de permettre à la Cie S. Carsley de construire une écurie, il est

Ordonné: Que ledit item soit biffé.

57.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet d'accepter certaines rues de M. Georges Marcil,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin MARCIL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté. (M. l'échevin Ward dissident).

58.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de constituer en corporation l'Association des citoyens ouvriers du quartier Longue-Pointe,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté. (M. l'échevin WARD dissident).

59.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires informant le Conseil que la Cie des Tramways de Montréal a reçu avis de cesser de faire circuler des wagons à marchandises dans les rues de Montréal,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires.

60.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de permettre à la "Canadian Northern Quebec Railway Company" de construire un viaduc au-dessus de la rue Notre-Dame, dans le quartier Longue-Pointe,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires.

61.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet d'accepter certaines rues, dans le quartier St-Denis, du Crédit Métropolitain,

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TETREAU,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin EMARD, appuyé par M. l'échevin DRUMMOND, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires pour informations quant au nombre de maisons bâties sur lesdites rues et aux moyens d'accès actuels.

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'échevin EMARD, appuyé par M. l'échevin BASTIEN,

Propose: Que le Conseil s'ajourne.

Ladite motion d'ajournement étant mise aux voix, le Conseil se partage:

ers now before the Council be amended, so as to offer to the Caledonian Iron Works Limited the contract for building and erecting at Papineau Avenue Pumping Station, a 16 inch, 2 stage Worthington turbine pump, Allis Chalmers Bullock induction motor type A. N. 500 horse power, 900 speed revolutions per minute, 15' x 6', with a guarantee over all efficiency of not less than 65%, for the price of \$6,500. The whole as per specifications prepared and signed by the Superintendent of the Water Works department and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign a contract accordingly on behalf of the City.

In default of the said Caledonian Iron Works Limited to accept the above offer, within a delay of three days to be computed from this date, that the contract be awarded to the John Inglis Company Limited as recommended by the Board of Commissioners. (Ald Monahan dissenting).

ORDER OF THE DAY.

56.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to allow the S. Carsley Co. to erect a stable, said item was

Ordered: To be struck.

57.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to accept certain streets from Mr. Georges Marcil,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARCIL, it was

Resolved: That said report be adopted. (Ald. Ward dissenting).

58.—The order of the day being read to incorporate "l'Association des citoyens ouvriers du quartier Longue-Pointe"

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be adopted (Ald. Ward dissenting).

59.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners informing Council that the Montreal Street Railway Company has been notified to cease running freight cars in the streets of Montreal.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners.

60.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to allow the Canadian Northern Quebec Ry. Co. to construct a high level crossing over Notre-Dame Street, Longue-Pointe Ward,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners.

61.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to accept streets in St-Denis Ward from the "Crédit Métropolitain",

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. TETREAU.

That said report be adopted.

And a debate arising.

Moved in amendment by Ald. EMARD, seconded by Ald. DRUMMOND,

That said report be referred back to the Board of Commissioners for information as to the number of dwellings built on said streets and the present means of access thereto.

And a further debate arising.

Moved by Alderman EMARD, seconded by Ald. BASTIEN,

That the Council do now adjourn.

The vote being taken on said motion of adjournment, the Council divided:

Pour: Ward, Brodeur, Bastien, Emard, Lussier, Drummond—6.

Contre: L.-A. Lapointe, Leclaire, Prud'homme, Dandurand, Gauvin, Dubeau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marciel, Judge, Larivière—15.

Ainsi elle est rejetée.

Et un autre débat s'engageant, l'amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Ward, Brodeur, Marciel, Judge, Emard, Lussier, Deguire, Drummond—8.

Contre: L. A. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Prud'homme, dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Bastien, Larivière—18.

Ainsi il est rejeté.

Et un nouveau débat s'engageant, la motion principale étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Leclaire, Prud'homme, Dandurand, Gauvin, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marciel, Judge, Larivière—16

Contre: Ward, Brodeur, Bastien, Emard, Lussier, Deguire, Drummond—7.

Ainsi elle est rejetée, vu l'article 415 de la charte, qui exige le vote affirmatif des 2-3 des membres de tout le Conseil pour adopter une motion de cette nature.

62.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de permettre à la "Dominion Oil Cloth Company" de construire une passerelle au-dessus de la rue Parthenais.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin BRODEUR, il est

Resolu: Que le dit rapport soit adopté.

63.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de régler certaines difficultés avec la Compagnie d'électricité Saraguay relativement à l'éclairage de Notre-Dame de Grâce.

M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin BRODEUR.

Proposé: Que le dit rapport soit adopté.

Et un débat s'engageant.

M. l'échevin Marciel, appuyé par M. l'échevin Judge, propose en

Amendement:—Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Resolu: En Conséquence.

64.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport des Commissaires à l'effet de permettre à la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique de croiser la rue DeGaspé, il est

Ordonné: Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires.

65.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport de la Commission Spéciale de Législation à l'effet de permettre la circulation des automobiles dans une certaine partie du Parc Mont-Royal,

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GAUVIN,

il est

Resolu: Que ledit rapport soit adopté. (M. l'échevin Ward dissident).

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin Gauvin.

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,
Sous-Greffier de la Cité.

Yeas:—Ward, Brodeur, Bastien, Emard, Lussier, Drummond.—6.

Nays:—L. A. Lapointe, Leclaire, Prud'homme, Dandurand, Gauvin, Dubeau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marciel, Judge, Larivière.—15

So it passed in the negative.

And, a further debate arising, the vote being taken on the amendment, the Council divided:—

Yeas:—Ward, Brodeur, Marciel, Judge, Emard, Lussier Deguire, Drummond.

Nays:—L. A. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Dubeau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Bastien, Larivière.—18

So it passed in the negative.

And, a further debate arising, the vote being taken on the main motion, the Council divided:

Yeas:—L. A. Lapointe, Leclaire, Prud'homme, Dandurand, Gauvin, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marciel, Judge, Larivière.—16.

Nays:—Ward, Brodeur, Bastien, Emard, Lussier, Deguire, Drummond.—7

So it passed in the negative, in view of section 415 of the Charter requiring an affirmative vote of 2-3 of the whole Council to adopt said motion.

62.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to allow the Dominion Oil Cloth Co. to erect a bridge over Parthenais St.,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BRODEUR, it was

Resolved: That said report be adopted.

63.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to settle certain difficulties with the Saraguay Electric Co. re lighting of Notre-Dame de Grâce.

Ald. L. A. LAPOINTE moved seconded by Ald. BRODEUR.

That said report be adopted.

And, a debate arising.

Moved in amendment by Ald. MARCIL, seconded by Ald. JUDGE.

That said report be referred back to the Board of Commissioners.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

64.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to allow the C.P.R. Co. to cross DeGaspé St. said report was

Ordered to be referred back to the Board of Commissioners.

65.—The order of the day being read to consider a report from the special Committee on Legislation to allow automobiles in certain part of Mount Royal Park.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GAUVIN, it was

Resolved: That said report be adopted. (Ald. Ward dissenting).

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GAUVIN.

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE MENSUELLE DU 14 NOVEMBRE.

ORDRE DU JOUR.

Nomination du maire suppléant.

RAPPORTS.

1. *Bureau des Commissaires.*—Pour accepter une certaine rue des administrateurs de la succession de feu Sir W. E. Logan (28 octobre).
2. *Bureau des Commissaires.*—Pour accepter certaines rues de M. l'échevin Marcil (28 octobre).
3. *Bureau des Commissaires.*—Pour voter une somme de \$35,000 pour l'établissement d'un hôpital pour les variolés. (9 novembre.)
4. *Commission Spéciale de Législation.*—Pour abroger la section 8 du règlement No 399 *re* colporteurs. (20 juin.)

MOTIONS.

5. *Roux.*—Pour amender la règle No 111. (13 juin.)
6. *Dandurand.*—Pour abroger résolution *re* poste de cochers à l'angle des rues DesRivières et St-Jacques. (13 juin.)
7. *Clément.*—Pour abroger la résolution du Conseil à l'effet de mettre fin au contrat avec la Cie "M. L. H. & P.". (27 juin.)
8. *Boyd.*—Pour abroger résolution, *re* propriété Redpath. (20 juillet.)
9. *Tétreau.*—Pour publier les procès-verbaux des assemblées du Bureau des Commissaires dans la Gazette Municipale. (2 Septembre.)
10. *Tétreau.*—Pour la nomination d'une Commission Spéciale pour étudier certaines questions. (2 Septembre.)
11. *Tétreau.*—Pour amender le règlement No 313 *re* taxes (2 Septembre.)
12. *Tétreau.*—Pour amender les sections 4 et 7 du règlement No 352 *re* égouts. (2 Septembre.)
13. *Tétreau.*—Pour amender le règlement No 356 *re* marchands d'effets d'occasion. (2 Septembre.)
14. *Deguire.*—Pour amender les règlements Nos 236 et 313 *re* taxes. (2 Septembre.)
15. *Lapointe, N.*—Pour adopter un règlement *re* vente d'armes à feu. (12 septembre.)
16. *Larivière.*—Pour nommer une Commission Spéciale *re* bibliothèque. (22 septembre.)
17. *Turcot.*—Pour nommer une Commission *re* codification de la charte et des règlements de la Cité. (22 septembre.)
18. *Brodeur.*—Pour adopter un règlement amendant les règlements en vigueur de manière à établir un département des Travaux Publics. (22 septembre.)
19. *Lapointe, L. A.*—Pour contracter un emprunt de \$5,000,000 pour la construction de conduits souterrains (27 septembre.)
20. *Tétreau.*—Concernant le transport des marchandises par la Cie. des tramways de Montréal. (10 octobre.)
21. *Leclaire.*—Concernant le droit de vote des contribuables qui ont négligé de payer leurs impôts ou leur taxe d'eau. (10 octobre.)
22. *Judge.*—Pour l'adoption d'un règlement concernant la construction des édifices sur la rue Angers. (10 octobre.)
23. *Tétreau.*—Pour amender la clause 38 des Règles du Conseil, (10 octobre.)

CITY COUNCIL

MONTHLY MEETING OF THE 14th NOVEMBER

ORDER OF THE DAY.

Appointment of the Acting Mayor.

REPORTS.

1. *Board of Commissioners.*—To accept certain street from the estate of late Sir W. E. Logan (28th October.)
2. *Board of Commissioners.*—To accept certain streets from Alderman Marcil. (28th October.)
3. *Board of Commissioners.*—To vote a sum of \$35,000 for the establishment of a smallpox hospital. (9th November.)
4. *Special Committee on Legislation.*—To repeal Sect. 8 of by-law No 399 *re* peddlers. (20th June.)

MOTIONS.

5. *Roux.*—To amend Rule No 111. (13th June.)
6. *Dandurand.*—To repeal resolution *re* cab-stand corner DesRivières and St-James Sts. (13th June.)
7. *Clément.*—To repeal resolution of Council to terminate contract with the Montreal Light, Heat and Power Co. (27th June.)
8. *Boyd.*—To repeal resolution *re* Redpath Estate property. (20th July.)
9. *Tétreau.*—To publish minutes of meetings of Board of Commissioners in the Municipal Gazette. (2nd September.)
10. *Tétreau.*—For a Special Committee to study certain questions. (2nd September.)
11. *Tétreau.*—To amend by-law No 313 *re* taxes. (2nd September.)
12. *Tétreau.*—To amend sections 4 and 7 of by-law No 352 *re* sewers. (2nd September.)
13. *Tétreau.*—To amend by-law No 356 *re* second hand dealers (2nd September.)
14. *Deguire.*—To amend by-laws Nos 236 and 313 *re* taxes (2nd September.)
15. *Lapointe, N.*—For a by-law *re* sale of fire arms. (12th Sept.)
16. *Larivière.*—For a Special Committee *re* Library. (22nd Sept.)
17. *Turcot.*—To appoint a Committee *re* codification of City Charter and By-Laws. (22nd Sept.)
18. *Brodeur.*—For a by-law amending by-laws in force, so as to establish a Public Works Department. (22nd September.)
19. *Lapointe, L. A.*—For a loan of \$5,000,000 to construct underground conduits. (27th Sept.)
20. *Tétreau.*—Concerning the carrying of freight by the Montreal Street Railway Co. (10th October.)
21. *Leclaire.*—Concerning the right of vote of rate-payers who have failed to pay their taxes or water rates. (10th October.)
22. *Judge.*—For a by-law to regulate the construction of buildings in Angers street. (10th October.)
23. *Tétreau.*—To amend rule 38 of the Rules of Council. (10th October.)

24. *Dequire.*—Pour l'adoption d'un règlement amendant le règlement No. 296 concernant les marchés. (17 octobre.)
25. *Tétreau.*—Pour amender le règlement No. 401. (20 octobre.)
26. *Drummond.*—Pour régler la construction des édifices sur l'avenue Pie IX et le boulevard Rosemont. (20 octobre.)
27. *Roux.*—Pour permettre à la "Dominion Oil Cloth Company" de construire une passerelle au-dessus de la rue Parthenais. (20 octobre.)
28. *Marcil.*—Au sujet des rapports du Bureau des Commissaires. (20 octobre.)
29. *Tétreau.*—Pour abroger la résolution du 24 octobre 1895 d'après laquelle les assemblées du Conseil de Ville ont lieu dans l'après-midi. (20 octobre.)
30. *Tétreau.*—Pour publier les procès verbaux des assemblées du Bureau des Commissaires dans la *Gazette Municipale*. (20 octobre.)
31. *Tétreau.*—Pour avertir les propriétaires lorsque les estimateurs augmenteront l'évaluation de leurs immeubles. (20 octobre.)
32. *Marcil.*—Pour la nomination d'une Commission Spéciale pour étudier les méthodes à adopter pour augmenter le revenu de la Ville. (20 octobre.)
33. *Lapointe, L. A.*—Pour amender le règlement No 404 re enseignes électriques. (28 octobre.)
34. *Lapointe, L. A.*—Pour amender le règlement No. 163 re cochers de place. (28 octobre.)
35. *Marcil.*—Pour tenir les assemblées du Conseil à 2 heures p.m. (28 octobre.)
36. *Tétreau.*—Pour permettre aux enfants de se servir de patins à roulettes. (28 octobre.)
37. *Mayrand.*—Pour régler la construction des édifices sur le parc Valois. (28 octobre.)
38. *Marcil.*—Pour qu'il y ait un referendum dans les cas d'annexions (9 novembre.)
39. *Larivière.*—Concernant les prix exigés par la Cie "M. L. H. & P." pour l'éclairage au gaz (9 novembre.)
40. *Tétreau.*—Pour l'établissement d'un service médical dans les différents quartiers. (9 novembre.)

REGLEMENTS.

41. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 270, concernant la voirie. (21 février.) (Dandurand.) (Imprimé.)
42. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 299 re pain. (14 mars.) (Clément.) (Imprimé.)
43. 2me et 3me lectures d'un règlement concernant la circulation des voitures lourdes dans l'avenue DeLorimier. (21 mars.) (Mayrand.) (Imprimé.)
44. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 139 de la Ville St-Louis. (21 mars.) (Turcot.) (Imprimé.)
45. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 266 re taxe d'eau. (29 mars.) (N. Lapointe.) (Imprimé.)
46. 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'empêcher que la circulation ne soit gênée dans les rues. (13 juin.) (Robinson.) (Imprimé.)
47. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'exproprier la Compagnie "Montreal Water & Power Co." (14 février.) (N. Lapointe.)
48. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement codifiant les règlements re taxes. (21 février.) (L. A. Lapointe.)
49. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant les règlements Nos 49 et 362 re voûtes. (21 février.) (Robinson.)

24. *Dequire.*—For a by-law to amend by-law No. 296 concerning Markets. (17th October.)
25. *Tétreau.*—To amend By-law No. 401. (20th October.)
26. *Drummond.*—For a by-law to regulate buildings in Pie IX Avenue and Rosemont Boulevard. (20th October.)
27. *Roux.*—To allow the Dominion Oil Cloth Co. to construct a bridge over Parthenais St. (20th October.)
28. *Marcil.*—Concerning the reports of the Board of Commissioners. (20th October.)
29. *Tétreau.*—To repeal resolution of the 24th October 1895 re holding of meetings of the City Council in the afternoon. (20th October.)
30. *Tétreau.*—To publish the minutes of the Board of Commissioners in the *Municipal Gazette*. (20th October.)
31. *Tétreau.*—To notify proprietors when the Assessors increase the valuation of their properties. (20th October.)
32. *Marcil.*—For the appointment of a Special Committee to study methods to be adopted to increase the revenue of the City. (20th October.)
33. *Lapointe, L. A.*—To amend by-law No. 404 re electric signs. (28th October.)
34. *Lapointe, L. A.*—To amend by-law No. 163 re cabmen. (28th October.)
35. *Marcil.*—To hold meetings of Council at 2 o'clock p. m. (28th October.)
36. *Tétreau.*—To allow children to use roller skates. (28th October.)
37. *Mayrand.*—To regulate buildings on Park Valois. (28th October.)
38. *Marcil.*—To provide for referendum in the case of annexations. (9th November.)
39. *Larivière.*—Concerning the rates charged by the Montreal Light, Heat & Power Co. for gas lighting. (9th November.)
40. *Tétreau.*—For the establishment of a medical service in the different wards. (9th November.)

BY-LAWS.

41. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 270 re streets. (21st February.) (Dandurand.) (Printed.)
42. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 299 re bread. (14th March.) (Clément.) (Printed.)
43. 2nd and 3rd reading of a by-law re heavy traffic in DeLorimier Avenue. (21st March.) (Mayrand.) (Printed.)
44. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 139 of Ville Saint-Louis. (21st March.) (Turcot.) (Printed.)
45. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 266 re water rate. (29th March.) (N. Lapointe.) (Printed.)
46. 2nd and 3rd reading of a by-law to prevent obstruction of traffic in streets. (13th June.) (Robinson.) (Printed.)
47. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to expropriate the Montreal Water and Power Co. (14th February.) (N. Lapointe.)
48. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to codify by-laws re taxes. (21st February.) (L. A. Lapointe.)
49. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws Nos 49 and 362 re vaults. (21st February.) (Robinson.)

50. 1re, 2me et 3me lectures d'un reglement *re* inspection des dents des enfants. (21 février.) (Dubeau.)
51. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 210 *re* Cie des tramways. (21 février.) (Tétreau.)
52. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 145 concernant les chaudières à vapeur. (28 février.) (Boyd.)
53. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 210 *re* Cie des tramways. (28 février.) (Prud'homme.)
54. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement concernant les édifices sur la rue Bishop. (19 mai.) (Ward.) (Imprimé.)
55. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement pourvoyant à l'enlèvement du fumier. (13 juin.) (Gauvin.)
56. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement prohibant la construction d'écuries dans certaines parties de la Ville. (20 juin.) (Dubeau.)
57. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'amender le règlement No 260, *re* édifices. (Clément.) (Imprimé.) (27 Juin.)
58. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement pourvoyant à un emprunt de \$400,000 pour l'acquisition de la propriété Redpath. (Boyd.) (27 Juin.)
59. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 395, concernant la vente des journaux. (Tétreau.) (13 Juillet.)
60. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement *re* salles de vues animées. (Dandurand.) (13 Juillet.)
61. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement pourvoyant à un emprunt de \$5,000,000 pour travaux publics. (L. A. Lapointe.) (13 juillet.)
62. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 328 *re* fermeture des magasins de bonne heure. (Boyd.) (20 Juillet.)
63. 1re, 2me et 3me lecture d'un règlement régissant la construction des édifices sur certaines rues. (Leclaire) (20 octobre.)

SUR LE BUREAU

Rapports—Bureau des Commissaires, répondant à certaines questions (14 mars); Bureau des Commissaires *re* opinion du département en Loi concernant la fermeture des magasins de bonne heure (21 mars); Bureau des Commissaires, répondant à certaines questions (21 mars); Bureau des Commissaires, *re* nettoyage des ruelles (21 mars); Bureau des Commissaires, *re* inspection des fils électriques (29 mars); Bureau des Commissaires, répondant à certaines questions (29 mars); Commission de Législation, *re* nouvelles routes pour service de tramways (5 juillet); Bureau des Commissaires, *re* filtration de l'eau (25 avril); Bureau des Commissaires, répondant à certaines questions (11 avril); Bureau des Commissaires, *re* expropriation de la rue Sherbrooke (4 avril); Bureau des Commissaires, répondant à certaines questions (25 avril); Bureau des Commissaires, *re* tuyaux à gaz dans le quartier Mont-Royal (19 mai); Bureau des Commissaires, *re* nomination de M. R. Bolté (18 août); Bureau des Commissaires, *re* nouvelles routes pour service de tramways (5 juillet); Bureau des Commissaires, *re* expropriation de la Cie "Montreal Water and Power Co." (9 novembre.)

Documents—M. A. W. Kelly se plaignant qu'on l'a empêché d'entrer dans la salle du Conseil (21 février); M. W. B. Baikie, *re* fermeture des magasins de bonne heure (21 mars); Contribuables demandant que le chemin de la Côte-des-Neiges soit élargi (21 mars); M. G. Marcell, *re* annexion (21 mars); Conseil Central des Métiers et du Travail, *re* traitements du Maire et des Commissaires (7 mars); M. G. Vreugde, demandant une place (5 juillet); Directeur général de la Cie. des tramways de Montréal, niant une certaine assertion (13 juillet); Bureau des Commissaires, *re* Petite Rivière St-Pierre (13 juillet); Citoyens résidant sur la rue Dorchester, *re* voie de tramway (20 juillet); Citoyens résidant sur la rue Dorchester, demandant qu'une voie de tramway soit établie sur cette rue

50. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* inspection of teeth of children. (21st February.) (Dubeau.)
51. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 210 *re* M. S. Ry. Co. (21st February.) (Tétreau.)
52. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 145 concerning steam boilers. (28th February.) (Boyd.)
53. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 210 *re* M. S. Ry. Co. (28th February.) (Prud'homme.)
54. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate buildings on Bishop Street. (19th May.) (Ward). (Printed.)
55. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to provide for the removal of manure. (13th June.) (Gauvin.)
56. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to prohibit the erection of stables in certain parts of the City. (20th June.) (Dubeau.)
57. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260 *re* buildings. (Clément.) (27th June.) (Printed.)
58. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for a loan of \$400,000 to acquire Redpath property. (Boyd.) (27th June.)
59. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 395 concerning sale of newspapers. (Tétreau.) (13th July.)
60. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* moving picture establishments (Dandurand.) (13th July.)
61. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for a loan of \$5,000,000 for public works. (L. A. Lapointe.) (13th July.)
62. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 328 *re* early closing of shops. (Boyd.) (20th July.)
63. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate the erection of buildings in certain streets. (Leclaire.) (20th October.)

ON THE TABLE

Reports.—Board of Commissioners, replying to certain questions (14th March); Board of Commissioners, *re* opinion of Law Department anent early closing (21st March); Board of Commissioners, replying to certain questions (21st March); Board of Commissioners, *re* cleaning of lanes (21st March); Board of Commissioners, *re* inspection of wires (29th March); Board of Commissioners, replying to certain questions (29th March); Legislation Committee, *re* new routes for M. S. R. Co. (5th July); Board of Commissioners, *re* filtration of water (25th April); Board of Commissioners, replying to certain questions (11th April); Board of Commissioners, *re* expropriation of Sherbrooke St. (4th April); Board of Commissioners, replying to certain questions (25th April); Board of Commissioners, *re* gas pipes in Mount Royal Ward (19th May); Board of Commissioners, *re* appointment of Mr. R. Bolté (18th August); Board of Commissioners, *re* new routes for M. S. R. Co. (5th July); Board of Commissioners, *re* purchase of the Montreal Water & Power Co. (9th November.)

Documents.—Mr. A. W. Kelly, complaining that he was prevented from entering Council Chamber (21st Feb.); Mr. W. B. Baikie, *re* early closing of shops (21st March); Rate-payers asking that Côte des Neiges Road be widened (21st March); Mr. G. Marcell, *re* annexation (21st March); Central Trades & Labor Council, *re* salaries of Mayor and Commissioners (7th March); Mr. G. Vreugde, for a position (5th July); Managing Director M. S. R. Co., denying certain statement (13th July); Board of Commissioners, *re* Little River St. Pierre (13th July); Residents Dorchester St, *re* M. S. R. route (20th July); Residents Dorches-

(27 juillet); M. J. B. Baillargeon, *re écurie* (18 août; Département en Loi, *re revision de la charte* (22 septembre); "Ministerial Association", *re résolution concernant le maire de Rome* (17 octobre); M. l'échevin Ward, *re bâtiment sur la rue Bishop* (17 octobre).

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée mensuelle du 14 novembre.

Son Honneur le Maire, l'Honorable J.-J.-E. Guerin, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marcil, Judge, Bastien, Emard, Larivière, Lussier, Deguire, Drummond, et MM. les Commissaires Ainey, Dupuis, Lachapelle et Wanklyn.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

REQUETES, ETC.

1.—De M. James Morgan demandant qu'il lui soit permis d'ériger sur les lots 5 et 7 de l'avenue du Parc un garage d'automobile.

2.—Des contribuables du quartier Laurier, demandant d'installer une lumière à arc sur l'avenue Esplanade.

Renvoyées au Bureau des Commissaires.

3.—De la Compagnie de téléphone Bell, au sujet des communications téléphoniques dans les municipalités annexées.

Ordre est donné de publier cette lettre dans le prochain numéro de la Gazette Municipale.

4.—De la "Lodge Oldham of the Sons of England Benefit Society", protestant contre la résolution censurant le Maire de Rome.

Déposée aux archives.

5.—De M. Ernest Nathan, maire de Rome, transmettant au Conseil le texte du discours qu'il a prononcé à Rome le 20 septembre dernier.

Le Greffier de la Cité soumet aussi au Conseil une traduction de ce discours en français et en anglais.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin EMARD.

Proposé: Que ce discours soit déposé aux archives et qu'une copie d'icelui soit transmise à chacun des échevins.

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'échevin Carter insiste pour que ce discours soit lu par le Greffier de la Cité, en vertu de la Règle 24 des Règles du Conseil.

Et un nouveau débat s'engageant,

La dite proposition étant mise aux voix, elle est adoptée, et il est.

Résolu: En conséquence.

RAPPORTS.

6.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$3,770 pour la pose de conduites d'eau dans le chemin de la Côte St-Laurent.

7.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$1,946.19 pour frais, etc., *re appel de la Cité vs. la "M. S. R. Co."* devant le Conseil Privé.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

8.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$500 pour réparer l'hôtel de ville du quartier Emard.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin EMARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

ter St., for a car track (27th July); Mr. J. B. Baillargeon, *re stable* (18th August); Law Dept., *re revision of Charter* (22nd Sept.); Ministerial Association, *re resolution concerning the Mayor of Rome* (17th Oct.); Ald. Ward, *re building on Bishop St.* (17th Oct.)

L.-O. DAVID,
City Clerk.

CITY COUNCIL

Report of monthly meeting held on the 14th November.

His Worship the Mayor, Hon. J. J. E. Guerin, in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marcil, Judge, Bastien, Emard, Larivière, Lussier, Deguire, Drummond and Messrs. Ainey, Lachapelle, Dupuis and Wanklyn, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

PETITIONS, ETC.

1.—From James Morgan, for leave to occupy lots 5 and 7, Park avenue, for the erection of an automobile garage.

2.—From ratepayers, Laurier Ward, asking for an arc lamp on Esplanade avenue.

Referred to the Board of Commissioners.

3.—From Bell Telephone Co., concerning telephone service in annexed municipalities.

Ordered to be published in the next issue of the *Municipal Gazette*.

4.—From Lodge Oldham of the Sons of England Benefit Society, protesting against the resolution of censure of the Mayor of Rome.

Filed of record.

5.—From Ernesto Nathan, Mayor of Rome, transmitting to Council the text of the speech delivered by him in Rome, on the 20th Sept. last.

The City Clerk also submitted to Council a translation of said speech in both French and English.

And a debate arising,

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. EMARD, That said speech be filed of record and that a copy thereof be transmitted to each of the Aldermen.

And a further debate arising,

Ald. Carter urged that said speech be read by the City Clerk, in virtue of Rule 24 of the Rules of Council.

And a further debate arising,

Said motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

REPORTS.

6.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$3,770 to lay water pipes in Côte St-Laurent Road.

7.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$1,946.19 for costs, etc. *re appeal of City vs. M. S. R. Co.* before the Privy Council.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

8.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$500 to repair City Hall in Emard Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. EMARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

9.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'adjuger un contrat pour la confection des numéros de licences.

10.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$430 *re* poste sur la rue Berthelet.

11.—Du Bureau des Commissaires, pour accorder une police acquittée de \$1,000 au capitaine Joseph Gilmour.

12.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Caron Frères de construire des voûtes.

13.—Du Bureau des Commissaires, pour régler des réclamations au montant de \$121.85.

14.—Du Bureau des Commissaires, pour vendre un cheval appartenant au service de l'Incinération.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Resolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer à M. Georges Marcil un compte de \$1,762.30.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Resolu: Que le dit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires afin qu'il soit complété en y ajoutant la déclaration exigée de M. Marcil, et avec prière de soumettre au Conseil tous les comptes en souffrance et toutes les réclamations pendantes de la ci-devant municipalité de Notre-Dame de Grâce sur lesquels le Conseil doit adjuger. (M. l'échevin Marcil dissident)

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter l'offre de la John McDougall Caledonian Iron Works Co., de fournir une pompe et moteur pour la somme de \$7,716. M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin WARD,

Propose: Attendu que le Conseil a, le 9 du courant, adopté une résolution adjugeant à la John McDougall Caledonian Iron Works Co. le contrat pour la construction et l'érection d'une pompe turbine Worthington, de 16 pouces de diamètre, à deux compartiments, avec moteur, type A. N., pour la somme de \$6,500; et

Attendu que par le rapport du Bureau des Commissaires maintenant devant le Conseil, les intérêts de la Ville seraient mieux servis si le dit contrat était accordé à la dite maison pour une pompe actionnée par un moteur de 500 forces de capacité, type F., faisant 900 révolutions à la minute, pour la somme de \$7,716; et il est

Resolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté et que soit acceptée l'offre de la "John McDougall Caledonian Iron Works Co., en date du 11 novembre 1910, de fournir ladite pompe turbine actionnée par un moteur type F. au lieu de la pompe commandée le 9 novembre 1910, et que le crédit additionnel nécessaire de \$1,216 soit voté à cette fin, ladite pompe devant être sous tout rapport conforme à la soumission de ladite maison déposée le 23 septembre 1910;

Et que, afin de donner effet à la résolution ci-dessus, la Règle 64b des Règles du Conseil soit suspendue et que le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer, au nom de la Ville, le contrat qui sera passé entre ladite Compagnie et la Cité.

17.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un montant de \$75 *re* Convention de la "Natural Ice Association of America".

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Resolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. J. Vermette d'ouvrir une cour à bois.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Turcot.

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de changer de matériel pour la construction de trottoirs dans les rues LaFontaine et Panet.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GAUVIN, il est

Resolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

20.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'ordonner à la "Montreal Water & Power Co." de poser une conduite dans la rue Hutchison.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TURCOT, il est

Resolu: Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires, vu qu'il n'existe pas de contrat entre la

9.—From Board of Commissioners, to award contract for license numbers.

10.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$430 *re* station on Berthelet street.

11.—From Board of Commissioners, to grant a paid-up policy of \$1,000 to Capt. Joseph Gilmour.

12.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. Caron Frères to construct vaults.

13.—From Board of Commissioners, to settle claims amounting to \$121.85.

14.—From Board of Commissioners, to sell a horse in the Incineration Dept.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

15.—From Board of Commissioners, to pay an account of \$1,762.30 to Mr. George Marcil.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners, in order that the same may be completed by annexing thereto the required declaration of Mr. Marcil, with a request that they submit to Council all outstanding accounts and pending claims from the former Municipality of Notre-Dame de Grâce, which are to be considered by the Council. (Ald. Marcil dissenting).

16.—From Board of Commissioners, to accept offer of the John McDougall Caledonian Iron Works Co. to supply a pump and motor, for the sum of \$7,716.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. WARD,

Inasmuch as the Council, on the 9th inst., adopted a resolution awarding the contract to the John McDougall Caledonian Iron Works Co. for a 16 inch—two stage—Worthington turbine pump, with type A.N., Motor, for the sum of \$6,500; and

Inasmuch as, by the report of the Board of Commissioners now before the Council, the City's interests would be better served if said contract was given to said firm for a pump driven by a 500 H. P. type F. Motor, running 900 revolutions per minute, for the sum of \$7,716;

And it was

Resolved: That said report be received and adopted and that the offer of the John McDougall Caledonian Iron Works Co., dated 11th Nov. 1910, to supply said turbine pump, driven by a type F. Motor in lieu of the pump ordered on the 9th Nov. 1910, be accepted and the necessary additional sum of \$1,216 be voted therefor, said pump to be in all respects according to said firm's tender of the 23rd Sept. 1910;

And that, in order to give effect to the above resolution, Rule 64b of the Rules of Council be suspended, and that the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the necessary deed, on behalf of the City, between said Company and the City.

17.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$75 *re* Convention of the Natural Ice Association of America.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

18.—From Board of Commissioners, to allow Mr. J. Vermette to open a wood-yard.

Consideration deferred, at the request of Ald. Turcot.

19.—From Board of Commissioners, to change material for sidewalks on LaFontaine and Panet streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GAUVIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

20.—From Board of Commissioners, to order the Montreal Water & Power Co. to lay a main in Hutchison street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners inasmuch as no contract exists between

Cité et la Cie "Montreal Water & Power pour la fourniture de l'eau dans le quartier Laurier, et vu, de plus, que le rapport du surintendant de l'Aqueduc mentionné par erreur que la rue Hutchison est située dans le quartier St-Denis.

21.—Du Bureau des Commissaires, répondant à certaine question posée par M. l'échevin Clément *re* évaluation foncière.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé à la Commission Spéciale d'enquête au sujet des rôles d'évaluations, et que le Greffier reçoive instruction d'en transmettre une copie à M. l'échevin Clément.

22.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Cie Catelli, Limitée, d'installer une chaudière à vapeur.

23.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Morin Frères d'installer un moteur électrique.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

24.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accorder à M. Isaac Dufresne le privilège de mettre des chaloupes sur l'étang du Parc LaFontaine.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin DUBEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Imperial Oil Co." de construire une écurie.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. J. Denis d'installer une chaudière à vapeur.

Délibération remise, à la demande de M. l'échevin Marcil.

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$3,350 pour dépenses générales dans le Département des Incendies.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

28.—Du Bureau des Commissaires, répondant à certaines questions posées par des membres du Conseil.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et que le greffier soit prié d'en transmettre des copies à MM. les échevins Ward, Brodeur et Drummond.

29.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de la construction d'un bain public pour les quartiers Emard et St. Paul.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et qu'une copie en soit transmise à MM. les échevins Emard et Judge.

30.—De la Commission Spéciale d'Annexion, concernant l'annexion projetée de certaines municipalités avoisinantes.

Sur proposition de M. l'échevin MAYRAND, appuyé par M. l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que la Règle 102a des Règles du Conseil soit suspendue afin de permettre que soit présenté le rapport maintenant devant le Conseil, lequel n'a pu être déposé entre les mains du greffier de la Cité avant 10 heures a.m. aujourd'hui; que ledit rapport soit reçu et adopté et que copies d'icelui soit transmises à MM. les échevins Brodeur et Tétreau.

QUESTION POSEE AU BUREAU DES COMMISSAIRES.

31.—Par M. l'échevin Larivière, au sujet de la construction d'un aqueduc dans le quartier Longue-Pointe.

32.—M. l'échevin CLEMENT, appuyé par M. l'échevin TETREAU,

Propose: Attendu que, pendant l'hiver, un grand nombre

the City and the M. W. & P. Co. for the supply of water in Laurier Ward, and inasmuch as, moreover, the report of the Superintendent of Water Works, annexed thereto, states erroneously that Hutchison street is situated in St. Denis Ward.

21.—From Board of Commissioners, replying to a certain question put by Ald. Clément, *re* assessments.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be referred to the Special Committee *re* Assessments and that a copy thereof be transmitted to Ald. Clément.

22.—From Board of Commissioners, to allow the Catelli Co. Ltd, to erect a steam boiler.

23.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. Morin Frères to erect an electric motor.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

24.—From Board of Commissioners, to grant to Mr. Isaac Dufresne the privilege to run row-boats in LaFontaine Park pond.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DUBEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

25.—From Board of Commissioners, to allow the Imperial Oil Co. to erect a stable.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

26.—From Board of Commissioners, to allow Mr. J. Denis to erect a steam boiler.

Consideration deferred at the request of Ald. Marcil.

27.—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$3,350 for general expenses of Fire Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

28.—From Board of Commissioners, replying to certain questions put by members of Council.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and that the City Clerk be instructed to transmit copies thereof to Aldermen Ward, Brodeur and Drummond.

29.—From Board of Commissioners, anent the construction of a public bath for Emard and St. Paul Wards.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and that a copy thereof be transmitted to Aldermen Emard and Judge.

30.—From Special Committee on Annexation, concerning proposed annexation of certain adjoining municipalities.

On motion of Ald. MAYRAND, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That Rule 102a of the Rules of Council be suspended in order to allow the presentation of the report now before the Council, which said report could not be deposited with the Clerk before 10 o'clock a.m., this day; that said report be received and adopted and that copies thereof be transmitted to Aldermen Brodeur and Tétreau.

QUESTION PUT TO THE BOARD OF COMMISSIONERS.

31.—By Ald. Larivière, concerning the construction of an aqueduct in Longue-Pointe Ward.

MOTIONS.

32.—Ald. CLEMENT moved, seconded by Ald. TETREAU, Whereas, during winter, a large number of destitute persons are compelled to spend the night in Police Stations

de miséreux sont forcés d'aller passer la nuit dans les postes de police et que l'encombrement de ces postes gêne les officiers dans l'accomplissement de leur devoir;

Attendu que la Ville ne possède aucun hospice pour les vieillards pauvres, lesquels sont envoyés en prison pour cause d'indigence et non pour cause de forfaits;

Attendu que la Ville ne possède aucun asile où loger les orphelins et les instruire, et que ces orphelins sont exposés, faute d'instruction, à devenir des vagabonds, au lieu de citoyens honorables;

Qu'il soit *Résolu*:

Qu'une Commission Spéciale, composée de Son Honneur le Maire, de MM. les échevins L. A. Lapointe, Turcot, Mayrand, Dubeau, Boyd et Gauvin et du proposeur et du second, soit constituée pour étudier la possibilité et l'opportunité d'établir dans cette Ville des institutions pour recevoir les indigents dont il est ci-dessus fait mention et de soumettre au Conseil un rapport à ce sujet dans le plus bref délai possible.

33.—Sur proposition de M. l'échevin PRUD'HOMME, appuyé par M. l'échevin GAUVIN, il est

Résolu: Que Messieurs les Commissaires et les échevins L. A. Lapointe, Turcot, Gauvin et Prud'homme soient respectueusement priés de rencontrer les directeurs des Compagnies des chars Urbains de Montréal et du Parc et de l'île de Montréal, afin d'essayer de régler à l'amiable les difficultés qui existent actuellement dans le quartier Mont-Royal re service des passagers et ce, le plus tôt possible et fassent rapport au Conseil.

34.—M. l'échevin BASTIEN, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE,

Propose: Vu qu'il semble difficile d'arriver à une entente avec les Syndics des Chemins à Barrières pour la commutation des taux de péage dans les quartiers récemment annexés,

Qu'il soit

Résolu: De recommander que la Commission de Législation soit prié de bien vouloir préparer un amendement à la Charte de la Cité autorisant celle-ci à exproprier tous les chemins à Barrières situés dans les limites de la Cité de Montréal, afin de commuer les taux de péage.

35.—Sur proposition de M. l'échevin DANDURAND, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié d'étudier l'opportunité d'établir un bain public dans le quartier Saint-Joseph et d'inclure dans le prochain budget le montant nécessaire pour pourvoir à l'achat d'un terrain et à la construction de ce bain.

36.—M. l'échevin TURCOT, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE,

Propose: Attendu que l'expansion du commerce nécessitera la plus grande partie du territoire du centre de la Cité de Montréal pour satisfaire à ses besoins;

Attendu que l'occupation de ce territoire pour le commerce nécessitera le déplacement des résidences privées dans les municipalités suburbaines (lesquelles feront partie de la Cité de Montréal);

Attendu que dans plusieurs annexions récentes aucune prévision n'a été faite pour pourvoir à des parcs publics, boulevards parcs d'amusements pour la jeunesse;

Considérant que vu l'expansion de la Cité de Montréal, laquelle sera avant longtemps une des grandes Villes du continent, et qu'elle devra comme les autres grandes villes pourvoir à ses besoins de parcs, etc., et qu'il est d'intérêt public à ce que la Ville pourvoie dès maintenant à ces besoins actuels et futurs, et en ce faisant, épargner des sommes considérables,

Il est proposé par M. l'échevin TURCOT, secondé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE,

Que les Commissaires soient priés de mettre de côté une somme de \$500,000.00 pour être appropriée pour acquérir des étendues de terrains sur l'île de Montréal pour être plus tard convertis en parcs et boulevards pour relier ensemble ces parcs et au cas échéant, que les démarches nécessaires soient faites pour parvenir à ces fins.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin BOYD, appuyé par M. l'échevin CARTER, propose en

Amendement: Que ladite proposition soit renvoyée à la Commission Spéciale des Parcs,

and the congestion in such stations impedes the officers in the performance of their duties;

Whereas the City does not own any alms-house for homeless old people, who are sent to jail owing to their destitution and not on account of any criminal offences committed by them;

Whereas the City owns no asylum where orphans can be lodged and educated, and such orphans are liable, for want of education, to become vagrants instead of honorable citizens;

It was

Resolved: That a Special Committee, composed of His Worship the Mayor and Aldermen L. A. Lapointe, Turcot, Mayrand, Dubeau, Boyd, Gauvin, and the mover and second, be appointed to consider the possibility and advisability of establishing, in this City, institutions for the reception of the destitute persons above referred to and to submit to Council a report in this connection within the shortest possible delay.

33.—On motion of Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. GAUVIN, it was

Resolved: That the Commissioners and Aldermen L. A. Lapointe, Turcot, Gauvin and Prud'homme be respectfully requested to meet the directors of the M. S. R. Co. and of the Park and Montreal Island Ry. Co. and endeavor to amicably settle, as soon as possible, the difficulties now existing in Mount-Royal Ward in connection with the passenger service, and report to Council.

34.—Ald. BASTIEN moved, seconded by Ald. LARIVIERE,

Whereas it seems difficult to come to an agreement with the Turnpike Trust for the commutation of tolls in the municipalities recently annexed; it was

Resolved: To recommend that the Legislation Committee be requested to prepare an amendment to the City Charter, authorizing the City to expropriate all turnpike roads situated within the limits of the City of Montreal, in order to commute the tolls.

35.—On motion of Ald. DANDURAND, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to consider the advisability of establishing a public bath in St. Joseph Ward and to include in the coming appropriations the amount required for the purchase of a piece of land and for the erection of such bath.

36.—Ald. TURCOT moved, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE,

Whereas the expansion of trade will necessitate a large portion of the territory in the centre of the City of Montreal in order to meet its requirements;

Whereas the occupation of such territory for business purposes will necessitate the removal of private residences to suburban municipalities (which will form part of the City of Montreal);

Whereas in several of the recent annexations no provision has been made for public parks, boulevards, and playgrounds;

Whereas, in view of the expansion of the City of Montreal, which will be, in the near future, one of the large Cities of the continent and will have to provide, as other large Cities, for the establishment of parks, etc., the said City should, in the public interest, provide at once for such requirements both for the present and the future, and would thereby save considerable sums of money;

Be it

Resolved: That the Commissioners be requested to set aside a sum of \$500,000 for the acquisition of pieces of land, on the Island of Montreal, which shall be converted later on into parks and boulevards connecting such parks, and that the necessary steps be taken to that end.

And a debate arising,

Moved in amendment by Ald. BOYD, seconded by Ald. CARTER,

That said motion be referred to the Special Committee on Parks,

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: O'Connell, Ward, Carter, Boyd, Marcil—5.

Contre: L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Judge, Bastien, Emard, Lussier, Deguire—22.

Ledit amendement est ainsi rejeté.

Et un nouveau débat s'engageant,

La motion principale étant mise aux voix, elle est adoptée et ordre est donné de la renvoyer au Bureau des Commissaires pour examen et rapport.

37.—M. l'échevin N. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TETREAU,

Propose: Vu que les contribuables de plusieurs quartiers de cette Ville qui sont approvisionnés d'eau par la Compagnie "Montreal Water and Power" sont appelés à payer pour la fourniture de l'eau des prix plus élevés que les autres contribuables de cette Ville;

Vu que ce Conseil s'est déclaré favorable à plusieurs reprises à l'achat de ladite Compagnie "Montreal Water & Power,"

Qu'il soit résolu:

De faire savoir au Bureau des Commissaires que c'est le désir de ce Conseil que le rapport qui lui a été demandé à plusieurs reprises sur cette question soit soumis à la prochaine séance du Conseil.

38.—Sur proposition de M. l'échevin LECLAIRE, appuyé par M. l'échevin L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de voter les fonds nécessaires pour établir, comme par les années passées, des patinoirs publics sur la Ferme Fletcher, entre l'avenue du Parc et l'avenue Esplanade et ailleurs.

39.—Sur proposition de M. l'échevin GARCEAU, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que les routes No 1 et 3 de la cédule des routes (routes des rues Ste-Catherine et Notre-Dame) soient modifiées comme suit:

Route No 1.—La rue Notre-Dame des limites Est actuelles aux limites Ouest de la Cité, voie simple ou double. Tous les chars devant circuler sans interruption sur ladite rue d'un bout à l'autre, de façon à ce que les passagers qui se rendent à aucun endroit de la rue Notre-Dame puissent atteindre leur destination sans changer de tramways. Les passagers auront droit à des correspondances pour toutes les lignes se dirigeant vers le Nord ou le Sud au dépôt de la Compagnie à Hochelaga les passagers pourront correspondre avec les chars de la rue St-Antoine et de la rue Craig, se dirigeant vers l'Ouest, ainsi qu'avec les chars de la rue St-Antoine et de la rue Craig se dirigeant vers l'Ouest, pourvu que ces passagers se dirigent des différents points de l'Est vers ledit dépôt. On fera aussi correspondre avec la ligne de la rue Notre-Dame les passagers de la route de la rue Ste-Catherine et de la route des rues Craig et St-Antoine qui viennent de l'Est et qui désirent continuer leur route sur la rue Notre-Dame.

Route No 3. La rue Ste-Catherine des limites Est actuelles aux limites Ouest de la Cité, voie simple ou double. Tous les chars devant circuler sans interruption sur ladite rue d'un bout à l'autre, de façon à ce que les passagers qui se rendent à aucun endroit de la rue Sainte-Catherine puissent atteindre leur destination sans changer de tramways, et permettant aux passagers allant vers l'Est de correspondre avec les lignes des rues Notre-Dame et Craig au dépôt de la Compagnie à Hochelaga et permettant aux passagers venant de l'Ouest de correspondre au dépôt de la Compagnie à Hochelaga avec les chars de la rue Notre-Dame se dirigeant vers l'Est. Correspondances à l'avenue Papineau, aux rues Amherst, St-Denis, St-Laurent, Bleury et Guy avec les chars se dirigeant vers le Nord et le Sud. Correspondances à la rue Peel pour les passagers se dirigeant aux gares des compagnies du Grand Tronc ou du Pacifique Canadien.

40.—Sur proposition de M. l'échevin DUBEAU, appuyé par M. l'échevin GAUVIN, il est

Résolu: Que la Commission Spéciale d'Enquête *re* évaluations, nommés à la dernière séance du Conseil, ne soit pas chargée de s'enquérir seulement du bien fondé des plaintes qui ont été faites, mais porte aussi sur l'ensemble des

Said amendment being put, the Council divided:

Yeas: O'Connell, Ward, Carter, Boyd, Marcil—5.

Nays: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Judge, Bastien, Emard, Lussier, Deguire—22.

So it passed in the negative.

And a further debate arising,

The main motion being put, the same was adopted and ordered to be referred to the Board of Commissioners for examination and report.

37.—Ald. N. LAPOINTE moved, seconded by Ald. TETREAU,

Whereas the rate-payers of several wards of this City, who are supplied with water by the Montreal Water and Power Co., are called upon to pay for the water so supplied to them prices exceeding the rates paid by other rate-payers of this City;

Whereas this Council has, on several occasions, declared that it was in favor of the expropriation of the said Montreal Water and Power Co.; it was

Resolved: To inform the Board of Commissioners that it is the desire of this Council that the report which they were repeatedly requested to prepare on this question be submitted at the next meeting of Council.

38.—On motion of Ald. LECLAIRE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to vote the amount required to establish, as in past years, public skating-rinks on Fletcher's Field, between Park avenue and Esplanade avenue, and elsewhere.

39.—On motion of Ald. GARCEAU, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That routes Nos. 1 and 3 of the schedule of routes (St. Catherine and Notre-Dame street routes) be modified as follows:

Route No. 1.—Notre-Dame street, from the present Eastern limits to the Western limits of the City, by single or double track. All cars to run without any interruption throughout said street, so that passengers going to any point on Notre-Dame street may reach their destination without changing cars. Transfers to be given to all lines running South or North. At the Hochelaga Station, of the Company, giving a transfer to St. Catherine street West bound cars, and to Craig and St. Antoine cars West bound for passengers coming from points East of said station; also giving transfers to the Notre-Dame line, to passengers from the St. Catherine street line and Craig and St. Antoine street line, who come from Eastern points and desire to continue their route on Notre-Dame street.

Route No. 3.—St. Catherine street, from the present Eastern limits to the Western limits of the City, by single or double track. All cars to run without any interruption throughout said street, so that passengers going to any point on St. Catherine street may reach their destination without changing cars. Transfers to the Notre-Dame and Craig street routes to be given to Eastbound passengers, at the Company's station in Hochelaga; also giving transfers, at the said Hochelaga station, to the cars of the Notre-Dame line East-bound, to passengers coming from the West. Transfer at Papineau, Amherst, St. Denis, St. Lawrence, Bleury and Guy streets to points North and South. Giving transfer at Peel street to passengers desiring to go to the C. P. R. or G. T. R. stations.

40.—On motion of Ald. DUBEAU, seconded by Ald. GAUVIN, it was

Resolved: That the Special Investigation Committee *re* Assessments, appointed at the last meeting of Council, be instructed to inquire not only into the complaints which have been made, but also into the general work of the As-

travaux des évaluateurs et leurs qualifications, et que le proposeur et le secondé de cette motion fassent partie de ladite Commission.

41.—Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyé par M. l'échevin DUBEAU, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié d'étudier l'opportunité de faire faire, pendant la nuit, le service de l'enlèvement des vidanges, et ce, dans des voitures couvertes, de façon à ce que les citoyens ne soient plus ennuysés par le passage de ces voitures transportant les ordures ménagères, desquelles s'échappent une odeur insupportable et préjudiciable à la santé.

42.—Sur proposition de M. l'échevin MAYRAND, appuyé par M. l'échevin DRUMMOND, il est

Résolu: Que la Commission de Législation soit priée de mettre à l'étude le projet de demander à la "Montreal Street Ry." de continuer sa voie sur la rue Iberville, depuis la rue Masson jusqu'au chemin de la Côte Visitation, et de faire rapport à la prochaine assemblée du Conseil.

43.—Sur proposition de M. l'échevin BRODEUR, appuyé par M. l'échevin ROUX, il est

Résolu: Que MM. les Commissaires soient priés de faire préparer un rapport des travaux permanents les plus urgents à faire dans la Ville de Montréal et de le soumettre au Conseil d'ici au 1er décembre, en prévision du budget de 1911.

44.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Qu'un congé additionnel de deux mois soit accordé à M. l'échevin Resther.

AVIS DE MOTIONS.

45.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour un emprunt de \$1,000,000 *re* aqueduc.

46.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour un emprunt de \$1,500,000 pour l'installation d'une usine de filtration.

47.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour un emprunt de \$4,500,000 pour l'exécution de travaux publics, et pour payer des dettes flottantes.

48.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour un emprunt de \$1,000,000 pour l'établissement d'une usine d'éclairage municipale.

49.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour un emprunt de \$1,000,000 pour l'établissement d'un fonds de roulement.

ORDRE DU JOUR.

50.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération la nomination d'un maire suppléant.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que M. l'échevin Carter soit nommé Maire-Suppléant pour le prochain terme.

51.—Etant lu l'ordre du jour pour étudier un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet d'accepter de la succession de feu Sir W. E. Logan, certaines rues,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que ledit rapport a obtenu le vote affirmatif des 2/3 des membres du Conseil, tel que pourvu par la section 415 de la Charte de la Ville.

52.—Etant lu l'ordre du jour pour étudier un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet d'accepter certaines rues de M. l'échevin Marciel,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que ledit rapport a obtenu le vote affirmatif des 2/3 des membres du Conseil, tel que pourvu par la section 415 de la Charte de la Ville.

53.—Etant lu l'ordre du jour pour étudier un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de voter un montant de \$35,000 pour l'établissement d'un hôpital pour les variolés,

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GARCEAU,

Propose: Vu que l'Hôpital des Variolés est situé dans un endroit actuellement assez peuplé et qui tend à se

sessors and their qualifications, and that the mover and secondé of this motion form part of said Committee.

41.—On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. DUBEAU, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to consider the advisability of having the removal of garbage done during the night, and in covered vehicles, so that the citizens be no longer incommoded by the vehicles carrying offal, from which an offensive smell, injurious to health, emanates.

42.—On motion of Ald. MAYRAND, seconded by Ald. DRUMMOND, it was

Resolved: That the Legislation Committee be requested to consider the advisability of asking the M. S. R. Co. to continue its track on Iberville street from Masson street to Côte Visitation Road, and report at the next meeting of Council.

43.—On motion of Ald. BRODEUR, seconded by Ald. ROUX, it was

Resolved: That the Commissioners be requested to have a report prepared, showing the permanent works most urgently required in the City of Montreal, and to submit the same to Council before the 1st December, so that said works may be provided for in the appropriations for 1911.

44.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That an additional two months leave of absence be granted to Ald. Resther.

NOTICES OF MOTIONS.

45.—From Ald. L. A. Lapointe, for a loan of \$1,000,000 *re* aqueduct.

46.—By Ald. L. A. Lapointe, for a loan of \$1,500,000 for the installation of a filtration plant.

47.—By Ald. L. A. Lapointe, for a loan of \$4,500,000 for the performance of public works, and to pay floating debts.

48.—By Ald. L. A. Lapointe, for a loan of \$1,000,000 for the establishment of a municipal lighting plant.

49.—By Ald. L. A. Lapointe, for a loan of \$1,000,000 for the establishment of a working capital.

50.—The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That Ald. Carter be appointed Acting Mayor for the ensuing term.

51.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to accept certain streets from the Estate of the late Sir W. E. Logan,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that said report had received the affirmative vote of 2/3 of the members of Council, as provided by Sect. 415 of the City Charter.

52.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to accept certain streets from Ald. Marciel,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that said report had received the affirmative vote of 2/3 of the members of Council, as provided by Sect. 415 of the City Charter.

53.—The order of the day being read to consider a report of the Board of Commissioners to vote a sum of \$35,000 for the establishment of a small-pox hospital,

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. GARCEAU,

Whereas the small-pox hospital is situated in a locality which is now quite populous and which tends to become

développer considérablement comme centre manufacturier et résidentiel;

Vu qu'il ne serait pas judicieux de dépenser des sommes considérables pour réparer cet hôpital,

Qu'il soit

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires, et que ledit Bureau soit prié de bien vouloir s'assurer, s'il n'y aurait pas possibilité, de trouver un emplacement plus avantageux et plus isolé pour l'établissement d'un Hôpital de Variolés.

Et un débat s'engageant,

Ladite proposition étant mise aux voix, elle est adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

54.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission Spéciale de Législation à l'effet d'abroger la section 8 du Règlement No. 399 *re* colporteurs,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, il est

Ordonné: Que ledit item soit biffé.

55.—Etant lu l'ordre du jour pour étudier un avis de motion de M. l'échevin ROUX, à l'effet d'amender la Règle 111,

Sur proposition de M. l'échevin ROUX, appuyé par M. l'échevin GARCEAU, il est

Résolu: Que la Règle 111 des Règles du Conseil soit amendée en ajoutant après les mots "Le Médecin Officier de Santé" les mots suivants: (1) Officier Médical en Chef du département des Maladies contagieuses et de l'inspection des écoles; (2) Inspecteur des Aliments.

56.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Dandurand, à l'effet d'abroger une résolution *re* poste de cochers à l'angle des rues Desrivières et Saint-Jacques,

Sur proposition de M. l'échevin DANDURAND, appuyé par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: Que la résolution adoptée par la ci-devant Commission de Police, le 25 novembre 1909, établissant un poste de cochers à l'angle des rues Desrivières et St-Jacques soit abrogée et annulée, cette résolution, cependant, ne devant prendre effet que le 1er mai 1911. (M. l'échevin Ward dissident).

57.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Clément, à l'effet d'abroger une résolution du Conseil pour mettre fin au contrat avec la Cie "M. L. H. & P.",

Ordonné: Que ledit item soit biffé.

58.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Tétreau, à l'effet de publier les procès-verbaux des assemblées du Bureau des Commissaires dans la *Gazette Municipale*,

M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin MAYRAND, propose, et il est

Résolu: Que c'est le désir du Conseil que, dorénavant, les procès-verbaux des assemblées du Bureau des Commissaires soient publiés dans la *Gazette Municipale*, et que les procès-verbaux des assemblées passées soient aussi publiés comme l'entendront les Commissaires, et que les Commissaires soient priés d'y pourvoir dans le prochain budget.

59.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Tétreau, à l'effet de nommer une Commission Spéciale pour étudier certaines questions, il est

Ordonné: De biffer cet item.

60.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Turcot pour nommer une Commission *re* codification de la Charte et des règlements de la Cité,

M. l'échevin Turcot, appuyé par M. l'échevin TETREAU,

Propose: Que la Commission chargée de la refonte et de la codification des règlements de la Cité se compose comme suit: l'honorable R. S. Weir, MM. Amédée Geoffrion, M.P.P., J. Aldéric Robillard, C.R., et Louis Loranger, avocat, et comme secrétaire, G. A. Marsan, avocat, et que le Bureau des Commissaires soit prié de recommander un montant de \$1,000 soit payé aux personnes susmentionnées pour les susdits travaux de refonte et de codification.

more and more important as a manufacturing and residential centre;

Whereas it would not be wise to spend large sums of money for the purpose of repairing such hospital;

Be it

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners and that the said Board be requested to ascertain whether it would not be possible to find a more suitable and more isolated site for the establishment of a small-pox hospital.

And a debate arising,

Said motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

54.—The order of the day being read to consider a report from the Special Committee on Legislation to repeal Sect. 8 of By-law No. 399 *re* peddlers,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

Ordered: That said item be struck.

55.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Roux to amend Rule No. 111,

On motion of Ald. ROUX, seconded by Ald. GARCEAU, it was

Resolved: That Rule No. 111 of the Rules of Council be amended by adding after the words "Medical Health Officer" the following words: (1) Chief Medical Health Officer, Contagious Diseases and School Inspection Department; (2) Food Inspector.

56.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Dandurand to repeal resolution *re* cab-stand, corner of Desrivières and St. James streets,

On motion of Ald. Dandurand, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That the resolution adopted by the former Police Committee, on the 25th Nov. 1909, establishing a cab-stand corner Desrivières and St. James streets, be repealed and annulled, this resolution, however, not to take effect until the 1st May 1911. (Ald. Ward dissenting).

57.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Clément to repeal resolution of Council to terminate contract with the M. L. H. & P. Co., said item was

Ordered: To be struck.

58.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Tétreau to publish minutes of meetings of Board of Commissioners in the *Municipal Gazette*,

Ald. TETREAU moved, seconded by Ald. MAYRAND,

And it was

Resolved: That it is the desire of the Council that the minutes of the meetings of the Board of Commissioners be hereafter published, each week, in the *Municipal Gazette*, and that the Commissioners be requested to provide therefor in the coming appropriations and that the minutes of past meetings be also published as the Commissioners may decide.

59.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Tétreau for a Special Committee to consider certain questions, said item was

Ordered: To be struck.

60.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Turcot to appoint a Committee *re* codification of City Charter and By-laws,

Ald. TURCOT moved, seconded by Ald. TETREAU,

That the Committee appointed to revise and codify the City By-laws be composed of Hon. R. S. Weir, Messrs. Amédée Geoffrion, M.P.P., J. Aldéric Robillard, K.C., and Louis Loranger, barrister, with Mr. G. A. Marsan, barrister, as Secretary, and that the Board of Commissioners be requested to recommend that a sum of \$1,000 be paid to the above persons for the aforesaid work of revision and codification.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, propose en

Amendement: Que ladite proposition soit renvoyé à la Commission de Législation pour examen et rapport.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

61.—Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des avis de motions (1) de M. l'échevin Tétreau, concernant le transport des marchandises par la Cie des tramways de Montréal; (2) de M. l'échevin Leclaire, concernant le droit de vote des contribuables qui ont négligé de payer leurs impôts ou leur taxe d'eau; (3) de M. l'échevin Tétreau, pour amender la clause 38 des Règles du Conseil; (4) de M. l'échevin Marci, concernant les rapports du Bureau des Commissaires, il est

Ordonné: De biffer lesdits item.

62.—Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Tétreau pour avertir les propriétaires lorsque les estimateurs augmenteront l'évaluation de leurs immeubles,

M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin CLEMENT,

Propose: Que le Bureau des Commissaires soit prié de voir à ce qu'à l'avenir, au fur et à mesure que les estimateurs de la Cité de Montréal procéderont à l'évaluation des immeubles situés dans la Cité de Montréal, ils avertissent immédiatement, dès qu'ils auront jugé à propos d'augmenter l'évaluation d'un immeuble, par carte postale ou autrement, le ou les propriétaires de tel immeuble, et notifient ensuite le public, non seulement par des avis publiés dans les journaux mais aussi par des affiches bien en vue, en plusieurs endroits, dans les divers quartiers de la Cité de Montréal, du ou des jours et de l'heure auxquels les propriétaires d'immeubles pourront faire leur plainte, relativement au rôle de contribution foncière.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin EMARD, propose en

Amendement: Que ladite proposition soit renvoyée à la Commission Spéciale re Evaluations foncières.

63.—Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les avis de motions (1) de M. l'échevin Tétreau, pour amender le règlement No 313 re taxes; (2) de M. l'échevin Tétreau, pour amender les sections 4 et 7 du règlement No 352 concernant les égouts; (3) de M. l'échevin Tétreau, pour amender le règlement No 356 re marchands d'occasion; (4) de M. l'échevin Deguire, pour amender les règlements Nos 236 et 313 re taxes; (5) de M. l'échevin N. Lapointe, pour l'adoption d'un règlement concernant la vente d'armes à feu; (6) de M. l'échevin Judge, pour l'adoption d'un règlement amendement la construction des édifices sur la rue Angers; (7) de M. l'échevin Deguire, pour l'adoption d'un règlement amendement le règlement No 296 concernant les Marchés; (8) de M. l'échevin Tétreau pour amender le règlement No 401; (9) de M. l'échevin Drummond pour l'adoption d'un règlement à l'effet de réglementer la construction des édifices sur l'avenue Pie IX et sur le boulevard Rosemont; (10) de M. l'échevin Roux, pour permettre à la "Dominion Oil Cloth Co." de construire une passerelle au-dessus de la rue Parthenais; (11) de M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour amender le règlement No. 404 re enseignes électriques; (12) de M. l'échevin L.-A. Lapointe pour amender le règlement No 163 re cochers de place; (13) de M. l'échevin Tétreau, pour permettre aux enfants de se servir de patins à roulettes; (14) de M. l'échevin Mayrand pour réglementer la construction des édifices sur le pare Valois.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que le greffier de la Cité soit prié de rédiger dse règlements en conséquence, de les faire imprimer et de leur donner leur rang sur l'ordre du jour.

64.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que tous les rapports et documents mentionnés au bas de l'Ordre du Jour comme étant déposés sur le bu-

Moved in amendment by Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL,

That said motion be referred to the Committee on Legislation for examination and report.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

61.—The order of the day being read to consider notices of motion (1) by Ald. Tétreau re carrying of freight by M. S. R. Co.; (2) by Ald. Leclaire concerning right to vote of ratepayers who have failed to pay their taxes; (3) by Ald. Tétreau to amend Rule 38 of the Rules of Council; (4) by Ald. Marci concerning the reports of the Board of Commissioners,

Said items were

Ordered: To be struck.

62.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Tétreau to notify proprietors when the Assessors increase the valuation of their properties,

Ald. TETREAU moved, seconded by Ald. CLEMENT,

That the Board of Commissioners be requested to see that hereafter the City Assessors, as they proceed with the valuation of the properties situated in the City of Montreal, whenever they shall deem it advisable to increase the valuation of any property, inform immediately of the fact, by post-card or otherwise, the owner or owners of such property, and notify afterwards the public, not only by notices published in the newspapers but also by notices posted in several conspicuous places, in the different wards of the City of Montreal, of the day or days and hour when the real estate owners may make their complaint in connection with the assessment roll.

And a debate arising,

Ald. L. A. LAPOINTE moved in amendment, seconded by Ald. EMARD, and it was

Resolved: That said motion be referred to the Special Committee re Assessments.

63.—The order of the day being read to consider notices of motion (1) by Ald. Tétreau to amend by-law No. 313, re taxes; ((2) by Ald. Tétreau to amend Sect. 4 and 7 of by-law No. 352 re sewers; (3) by Ald. Tétreau to amend by-law No. 356 re second hand dealers; (4) by Ald. Deguire, to amend by-laws Nos. 236 and 313 re taxes; (5) by Ald. N. Lapointe for a by-law re sale of fire-arms; (6) by Ald. Judge for a by-law to regulate the construction of buildings on Angers street; (7) by Ald. Deguire, for a by-law to amend by-law No. 296 re Markets; (8) by Ald. Tétreau to amend by-law No 401; (9) by Ald. Drummond for a by-law to regulate buildings on Pie IX Ave. and Rosemont Boulevard; (10) by Ald. Roux, to allow the Dominion Oil Cloth Co. to erect a bridge over Parthenais street; (11) by Ald. L. A. Lapointe to amend by-law i.o. 404 re electric signs; (12) by Ald. L. A. Lapointe to amend by-law No. 163 re cabmen; (13) by Ald. Tétreau to allow children to use roller skates; (14) by Ald. Mayrand to regulate buildings on Park Valois,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to draft by-laws accordingly to have the same printed and give them their rank on the order of the day.

64.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That all the reports and documents which appear at the foot of the Order of the Day, as being laid on

reau, soient déposés aux archives et que lesdits item soient en conséquence biffés de l'Ordre du jour.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE,
Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,
Sous-greffier de la Cité.



EGOUTS

Département de la Voirie

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Cité se propose de construire immédiatement des égouts dans les rues ci-dessous mentionnées:
RUE DEMONTIGNY, entre l'avenue Hôtel de Ville et la rue Ste-Elizabeth.

RUE CHAMBLY, entre la rue Stadacona et la rue Duquette.
RUE RACHEL, entre la rue Elm et la rue Bercy.
AVENUE PLATEAU, à partir de l'égout actuel, à une distance de 450' au Nord.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard.

Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

JOHN R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montreal, 14 novembre 1910.



LISTE DES VOTEURS

POUR

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

AVIS est par le présent donné, que la liste des électeurs ayant le sens électoral requis par la loi, pour voter à l'élection des députés de l'Assemblée Législative de Québec, ayant été préparée suivant la loi, les personnes dont les noms ne sont pas sur la liste municipale et qui, cependant, ont droit de voter aux élections provinciales, sont priées de se présenter en personne à notre bureau, à l'Hôtel de Ville, le ou avant le vingt décembre prochain (1910), entre 10 a.m. et 4 p.m., pour constater si leurs noms y ont été inscrits, et pour s'y faire inscrire s'ils en ont été omis,—ou de transmettre par écrit, dans le même délai, leur demande d'inscription, attestée sous serment.

Le tout conformément aux dispositions de la loi électorale de Québec et de ses amendements.

J. HAMILTON FERNS, Président
W. G. OWENS.
R. FITZ-GIBBON.
GEO. BEAUSOLEIL.
J. H. PRENOVEAU.
D. P. PERRIN.
T. A. VEARY.
J. O. E. PAYETTE.
J. A. LANDRY.

Estimateurs de la Cité

Bureau des Estimateurs,
Hôtel de Ville
Montréal, 24 novembre, 1910.

the table, be filed of record and that the same be therefore struck from the Order of the Day.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LECLAIRE,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst.-City Clerk.



SEWERS

Road Department

PUBLIC NOTICE is hereby given that the City proposes to construct sewers in the undermentioned streets:

DEMONTIGNY STREET, from Hôtel de Ville avenue, to Ste. Elizabeth.

CHAMBLY STREET, from Stadacona street to Duquette street.

RACHEL STREET, from Elm street, to Bercy street.

PLATEAU AVENUE, from existing sewer, to a distance 450' Northwards.

The proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once.

All in accordance with by-law No. 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

City Surveyor's Office,
City Hall,
Montreal, Nov. 14th 1910.



LIST OF VOTERS

FOR THE

LEGISLATIVE ASSEMBLY OF QUEBEC

NOTICE is hereby given that the list of voters qualified to vote according to law at an election of members for the Legislative Assembly of the Province of Quebec, having been prepared according to law, all persons whose names are not inscribed on the Municipal list of voters and who, however, have the right to vote at the Provincial elections, are requested to present themselves personally at our office, at the City Hall, on or before the twentieth day of December next (1910), between 10 a.m. and 4 p.m. to ascertain if their names have been inscribed thereon, and to have their names inscribed thereon if omitted therefrom—or to forward their written applications attested under oath, within the same delay.

The whole in conformity with the provisions of the Quebec Election Act and its amendments.

J. HAMILTON FERNS, President
W. G. OWENS.
R. FITZ-GIBBON.
GEO. BEAUSOLEIL.
J. H. PRENOVEAU.
D. P. PERRIN.
T. A. VEARY.
J. O. E. PAYETTE.
J. A. LANDRY.

Assessors.

Assessors' Office,
City Hall,
Montreal, 24th November 1910.

P. RMIS DE CONSTRUCTION. — BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 17 Novembre 1910.

Issued during the week ending the 17th November 1910

Table with columns: Date, No. du Permis, Endroit.—Location, Quartier, Propriétaire, Résidence, Classe, Coût. Contains detailed permit information for various properties in Montreal.

N.—Nouveaux édifices.—New buildings
R.—Réparations.—Alterations

ALEX. DÉCARIE,
Pour l'inspecteur des Edifices — For Building Inspector.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS—TRANSFERS OF PROPERTIES
MONTREAL-EST MONTREAL-EAST.

Table with columns: Quartier, No. d'enregistrement, Date de l'enregistrement, Date du Contrat, Vendeur, Acquéreur, No. du Cadastre, Etendue, Rue, Prix. Lists property transfers with details.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. Suite.—TRANSFERS OF PROPERTIES. Cont.

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER.—(Suite—Continued).

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistre- ment Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue—Area.	Rue Street.	Genre— a—Descript.	Prix Price.
Hochelaga...	180438	10 nov. 1910	4 nov. 1910	Dme P. Choquette	H. Blais	29-820 & 821	4800	Cuvillier	L	\$ 1000 00
St. Denis...	180442	10 " "	9 " "	C. Joyal	P. Longpré	325-586	1870	Gilford	B	4300 00
Pointe Longue	180446	10 " "	2 " "	H. Vernet	S. Simard	408-115 etc	13101	Vinet	L	2080 00
Bordeaux...	180449	10 " "	17 juin 1905	R. Gagnon	W. Paquette	323-326	6480	Fabre	L	40 00
do	180450	10 " "	9 nov. 1910	W. Paquette	E. A. B. Ladouceur	323-326	"	do	L	300 00
St. Jean Baptiste	180453	10 " "	9 " "	F. Moretti et al	Dme R. A. L. Forest	1/80 15-1149 à 1158	12800	Hôtel de Ville	B	\$140 sa part.
Emard	180463	10 " "	8 " "	Rev. J. A. Ouellette	N. Brien	½ N. 3741	3600	Hamilton	B	\$800. Hyp.
St. Denis	180464	10 " "	4 " "	A. H. Jackson	Max Fineberg	325-237 & etc.	6000	St. André	B	\$1 et consid., \$8200. Hyp.
Laurier...	180465	10 " "	5 " "	S. Denis	W. Bremner	12-21-9	5525	Hutchison	L	\$ 1678 00
Rosemount	180466	10 " "	8 " "	J. E. Molson	A. H. Kendall	207-204 etc	8647	"	L	340 00
St. Denis...	180471	10 " "	5 " "	W. J. Wooding	Osias St. Denis	7-347	2725	St. Hubert	L	575 00
do	180473	10 " "	4 oct. "	J. Demers	C. Storey	339-550	1786	Boulevard St. Joseph	B	5200 00 9500 00
do	180475	10 " "	5 nov. "	R. Tremblay	C. Lalonde	209-50	5000	St. Denis	B	2300 00
De Lorimier	180476	10 " "	19 aout "	N. Deziel dit Labrèche	F. Giroux	157A-20	5555	Papineau et Mason	L	11000 00
Duvernay...	180477	10 " "	19 " "	do	do	7-170-191	3840	Mont Royal	B	1000 00
Emard	180486	11 " "	7 nov. "	La Cie des Terrains Suburbains de Montréal	T. Perron	3930-203	4000	Hadley	L	275 00
St. Denis...	180487	11 " "	27 oct. "	do	L. Trudel	5-105	2564	Dufferin	B	7500 00
do	180495	11 " "	1 sept. "	J. Chartrand	P. Deschamps	P. S. O. 330-84 etc.	2300	Mont Royal	B	3060 00
do	180496	11 " "	9 nov. "	H. Brouillet	J. H. A. Dion	7-1002	2750	Labelle	B	\$1 et consid.
St. Jean Baptiste	180499	11 " "	9 " "	Dme R. A. Forest	Delle A. Moretti	9/80 ind 15-1149 à 1158	12800	Hôtel de Ville	L	\$ 3000 00
Hochelaga...	180502	11 " "	10 " "	W. Chartier	J. G. Héroux	148-3064	2070	L'Espérance	B	240 00
Laurier...	180506	11 " "	10 " "	E. Larin	A. Gaudreau	½ N. O. 11-418	2200	Clark	B	982 50
St. Denis...	180508	11 " "	9 " "	J. Renaud	J. Daniel	489-306	2144	St. Hubert	B	7000 00
Laurier...	180509	11 " "	9 " "	P. J. Rochon	D. Deguire	½ N. 12-17-34	2762	Hutchison	B	7000 00
Notre Dame de Grâces	180515	11 " "	2 " "	S. Viau	J. Rodgers	68-308 à 616 etc	"	"	L	6200 00
St. Henri	180519	11 " "	4 " "	D. Cusson	Dme C. Letourneau	1721-13	2160	Parc G. E. Cartier	B	3500 00
Laurier...	180529	11 " "	8 " "	P. Verrette	L. Verette	10-891A	1800	DeGaspé	B	200 00
Ste. Marie	180530	11 " "	28 oct. "	Ovila Lecavalier	Pierre Desforges	172-1818	1950	6ème Avenue	L	26000 00
St. Jean Baptiste	180531	11 " "	8 nov. "	Dme F. Bayard	L. E. Heilig et al	431-1 à 4	4660-9	St. Laurent	B	30060 00
do	180533	11 " "	8 " "	do	do	431-6 à 9	7727	Mitcheson	B	1200 00 & consid.
Notre Dame de Grâces	180534	11 " "	5 " "	Calias H. A. Demers	W. A. Moreau	180-240	2712	Sherbrooke	L	\$ 520 00
Longue Pointe	180535	11 " "	4 " "	P. Tétréault	E. Choquette	399-20 etc	"	"	L	960 00
Laurier...	180536	11 " "	10 " "	A. Dagenais	O. Briere	½ N. E. 11-908	1850	St. George	L	7000 00
DeLorimier	180546	11 " "	17 oct. "	A. Decary	A. Latour	152-128	2500	Ave Mont Royal	B	1550 00
St. Gabriel	180550	12 " "	11 nov. "	J. Pépin	J. Yeates	3386-1 etc.	3068	Knox	L	1686 60
Notre Dame de Grâces	180556	12 " "	13 oct. "	C. W. Baker et al	F. Magna	163-36	6744	Sherbrooke	L	520 00
Longue Pointe	180559	12 " "	27 " "	P. Bernard	F. Tremblay	403-4	2875	"	L	371 45
Hochelaga...	180575	12 " "	28 " "	Montreal Land and Improvement Co.	H. Gauthier	29-102	1955	Joliette	L	1500 00
St. Henri	180578	12 " "	5 nov. "	C. M. McKercher	M. McKercher	P. N. E. 1527	3375	Beaulieu	L	550 00
Emard	180579	12 " "	" "	Dme C. McKercher	Dme O. Legault	3890-2	2200	Esplanade	B	1128 38
Laurier...	180581	12 " "	12 nov. 1910	E. Villeneuve	H. Paiement	½ N. O. 11-859	"	"	L	416 00
Longue Pointe	180582	12 " "	11 " "	P. Bilodeau	J. O. Deziel	407-330 etc.	3000	Biladeau	L	150 00
Ste. Marie	180583	12 " "	11 " "	J. Desjardins	F. Frison	172-1337	1950	4ème Avenue	L	5100 00
St. Gabriel	180584	12 " "	10 " "	Dme D. Dansereau	H. Denault	2771 etc.	7695	St. Charles	L	600 00
Laurier...	180588	12 " "	28 oct. "	R. Morris	M. Schwartz	½ S. E. 11-500	2200	Clark	B	300 00
St. Denis...	180589	12 " "	10 " "	La Cie des Terres du Parc Amherst	J. B. Lafleur	488-500	3200	Amherst	L	16000 00
Laurier...	180591	12 " "	12 " "	G. Meloche	Dme M. Larose	½ S. 12-11-26	5525	Hutchison	B	3650 00
do	180592	12 " "	12 " "	Dme M. Larose	F. A. Veitch	½ S. 12-11-26	"	do	B	"
Ste. Cuné- gonde	180594	12 " "	3 nov. "	Succ. J. M. Boudreau	O. Navert	P. N. O. 858	2400	Quesnel	B	"

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST.

St. André	149511	7 Nov. 1910	29 oct. 1910	P. R. DuTremblay	D. Crawford	1653-13 etc	3772	Tupper	B	2800 00
St. George	149524	8 " "	29 " "	Dme F. Cole	Miss E. Strachan et al	1339-1	2320	Victoria	B	12000 00
St. André	149527	8 " "	21 " "	J. H. Horsey	T. E. Peck	1703-73	2400	Crescent	B	Consid. 35000 00
St. George	149534	9 " "	3 " "	M. B. Davis	Windsor Hotel Co	1574 etc	5522	Stanley	B	10000 00
do	149545	11 " "	7 nov. "	C. Meredith Coy Ltd.	A. P. Taylor	1551 etc	23595	Phillip	B	10000 00
do	149543	11 " "	8 " "	A. P. Taylor	"	do	23595	Phillip Place	B	38000 00
St. André	149541	10 " "	7 " "	Z. St. Pierre	P. R. DuTremblay	1654-4 etc	2500	St. Mark	L	20545 92
do	149535	10 " "	25 oct. 1910	Helen Donovan et al	W. H. Nolan	P. 1413	20545	Olier	B	7500 00
do	149546	11 " "	4 nov. 1910	L. J. Henrichon	Dme J. Héroux	P. 1584	2746	MacKay	B	1 00
St. Joseph.	149548	11 " "	3 oct. "	Dme R. W. Bliss et al	Mrs C. F. Barnes	852	3157	St. Jacques	B	& consid. 21950 00
Ste. Anne	149556	12 " "	17 " "	Par le Notaire...	C. H. Godfrey	613 etc	33013	Ste. Catherine	L	12950 00
St. André	149557	12 " "	3 nov. "	J. Rosenthal	Z. Fineberg	1642-19	1867	Hope Ave.	L	15000 00
St. Joseph.	149523	8 " "	28 oct. "	Dme J. E. Drouin et al	Delle A. A. Kieffer	P. 694	"	Imperial	L	750 00
St. George	149516	7 " "	2 " "	F. R. Redpath et al.	M. B. Shaw	P. 1420	2382	Metcalfe	B	"

B—Bâtisse; Building.
L—Lot; terrain vague

P. TERRAULT,
Régistrare de la Ville.—Registrar.
Par A. SAUVÉ